

sde04
Syndicat d'Énergie
Alpes-de-Haute-Provence

www.sde04.fr

Rapport d'activités 2017-2018

Édito du Président



**Chers collègues
Mesdames, Messieurs**

Depuis cinq ans maintenant, dans le sillage du formidable travail réalisé auparavant par les douze syndicats locaux, le Syndicat d'Energie des Alpes de Haute-Provence conçoit, finance et réalise des actions au service de la qualité de vie des habitants et de l'attractivité de nos communes.

Durant ces deux années, le SDE a poursuivi et amplifié son action en matière d'électrification rurale et ouvert, en fin d'année, le service public départemental d'infrastructures de bornes de recharge pour véhicules électriques.

En électrification rurale, le programme d'investissement adopté est le plus important depuis la création du Syndicat. Il traduit la volonté du Bureau de répondre à l'importante demande des communes notamment en matière de travaux d'enfouissement des réseaux.

Afin d'améliorer la préparation et le suivi des travaux coordonnées, le Syndicat a noué des relations plus approfondies avec la société ORANGE et veille particulièrement au bon avancement des chantiers.

Dans le même esprit de proximité et dialogue, les liens avec le gestionnaire du réseau de distribution ENEDIS, déjà nombreux dans le cadre de la mise en œuvre de la concession, se sont enrichis avec les services d'assistance et de conseil que peut apporter le Syndicat au profit de ses communes membres.

L'ensemble de ces initiatives est animé de la même volonté d'assurer aux usagers des Alpes de Haute-Provence un service public de qualité.

*En matière de **transition énergétique**, la fin de l'année 2017 a vu la concrétisation d'un important travail débuté deux ans plus tôt avec l'ouverture*

du réseau public départemental d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques (IRVE).

Il s'agit d'une initiative majeure et emblématique à plus d'un titre. D'abord, c'est le résultat d'une large concertation qui s'est traduit par le transfert au Syndicat de la compétence « mobilité électrique » des 198 communes du Département afin de coordonner les efforts et de proposer un service unifié et accessible à l'ensemble des usagers, particuliers comme entreprises.

Ensuite car il s'agit d'une action volontariste issue de la constatation d'une carence de l'initiative privée et du souhait de lever un des freins majeurs de la mobilité électrique constitué par l'absence d'un réseau de charge.

Tout ce travail ne peut s'accomplir qu'avec la volonté et l'implication des vice-présidents que je remercie chaleureusement et de l'ensemble de l'équipe administrative et technique que je salue.

Il est également lié aux excellentes relations que nous entretenons avec l'ensemble des élus et services des communes, des EPCI et du Conseil Départemental, du gestionnaire du réseau de distribution ENEDIS et de nos différents partenaires institutionnels et entreprises.

Soyez assurés enfin de notre détermination à faire perdurer notre choix collectif de solidarité de nos 198 communes, rurales comme urbaines.

Merci pour votre confiance.

**René Massette
Président du SDE04**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'René Massette', written in a cursive style.

Édito du Président p. 2
Les temps forts de 2017/2018 p. 4-5

1

L'électrification

Investir pour la qualité de distribution électrique p. 6

- Les travaux d'extension p. 8
- Les travaux de renforcement p. 10
- Les travaux de sécurisation p. 12
- Les travaux d'enfouissement p. 14
- Focus : le programme urbain p. 16
- Focus : l'éclairage public p. 17

2

Le contrôle de la concession électrique

Garantir la bonne exécution du service public p. 18

- Les chiffres de la concession - La distribution publique p. 20
- La continuité de l'alimentation et l'analyse de la qualité de la tension p. 21
- La fourniture d'électricité p. 22
- La CCSPL / Le FSL p. 23

3

Les télécommunications

Accompagner les communes et faciliter le déploiement de la fibre p. 24

- L'enfouissement des réseaux de télécommunications p. 26
- Le déploiement de la fibre p. 27

4

La mobilité électrique

Un réseau au service de tous p. 28

- Les caractéristiques du service p. 30
- Carte du réseau départemental p. 31
- Le réseau e-born p. 32

5

L'Énergie

Préparer l'avenir du territoire p. 34

- Les missions du syndicat p. 36
- La Commission consultative paritaire de l'énergie p. 37

6

Le fonctionnement du SDE04

..... p. 38

- Les instances du Syndicat p. 40
- 1 département, 13 territoires p. 41
- Le Comité syndical p. 42
- Le Bureau p. 43
- Les assemblées de territoires p. 44
- Les ressources humaines p. 45
- Le budget du SDE 04 p. 46
- Revue de presse p. 48

Les temps forts de 2017-2018

Fin août 2017

Participation à la Foire de la Lavande de Digne les Bains dont le thème était « la mobilité »



20 octobre 2017

Démolition du poste tour de Thèze en présence des habitants et des écoliers de la commune, cette cérémonie marque la fin de plusieurs chantiers menés depuis 2015 par le Syndicat sur la commune

22 novembre 2017

Salon des maires de France - signature d'une convention entre le SDE 04, ENEDIS et l'association des maires sur les correspondants intempéries

13 février 2017

Rencontre à la mairie des Mées des Syndicats d'Énergie du 04, du 05, du 13, du 83 et du 84 pour débiter une collaboration et un partage d'expérience à l'échelle régionale

8 décembre 2017

Lancement officiel du service d'électromobilité en présence de Monsieur le Préfet, de Monsieur le Sénateur, de Madame le Maire de Digne les Bains et Présidente de PAA, du représentant de l'ADEME et de nombreux élus

21 décembre 2017

Convention de Partenariat Enedis/SDE 04
10 Postes/10 Villes



21 septembre 2017

Réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux à Digne les Bains



24 février 2017

Inauguration des travaux du Belvédère et de Bel Air sur la commune de Château-Arnoux St-Auban



26 janvier 2018

Inauguration du nouveau siège du SDE04



6 mars 2018

Première journée d'échange SDE04 - ENEDIS - entreprises

3 octobre 2018

Sisteron - Quartier de la Baume
- Inauguration des travaux d'enfouissement des réseaux et d'éclairage public



6 novembre 2018

Signature de la nouvelle convention triennale « article 8 » entre le SDE04 et ENEDIS



24 mai 2018

Inauguration des deux bornes IRVE à Barcelonnette





**Investir pour la qualité
de distribution électrique**



L'électrification



Sur 2017-2018, le SDE 04 a réalisé 14,2 M € de travaux sur le territoire de notre département. Ce montant investi, auquel s'ajoute celui d'ENEDIS, est la meilleure illustration du volontarisme du Syndicat et de ses élus pour moderniser et développer notre réseau de distribution publique d'électricité.

Il faut, à ce propos, toujours garder à l'esprit que la construction du réseau électrique de notre territoire rural et montagnard a nécessité un effort collectif, local

et national, de plusieurs décennies.

Au même titre que l'accès à l'eau ou le réseau routier, le réseau électrique est un élément fondamental de l'aménagement du territoire et un investissement

soutenu et actif dans ce dernier est un gage apporté aux usagers de notre département.

Par son action au quotidien sur l'ensemble du territoire, le Syndicat est également un acteur important de la commande publique et participe à la vitalité de notre tissu d'entreprises de travaux publics départemental et régional.

Enfin, pour les travaux d'électrification rurale, et depuis sa création, le Syndicat ne demande aucune participation à ses communes membres.

Pierre Pourcin
Vice-président délégué aux travaux

L'électrification : Investir pour la qualité du réseau électrique

LES TRAVAUX D'EXTENSION

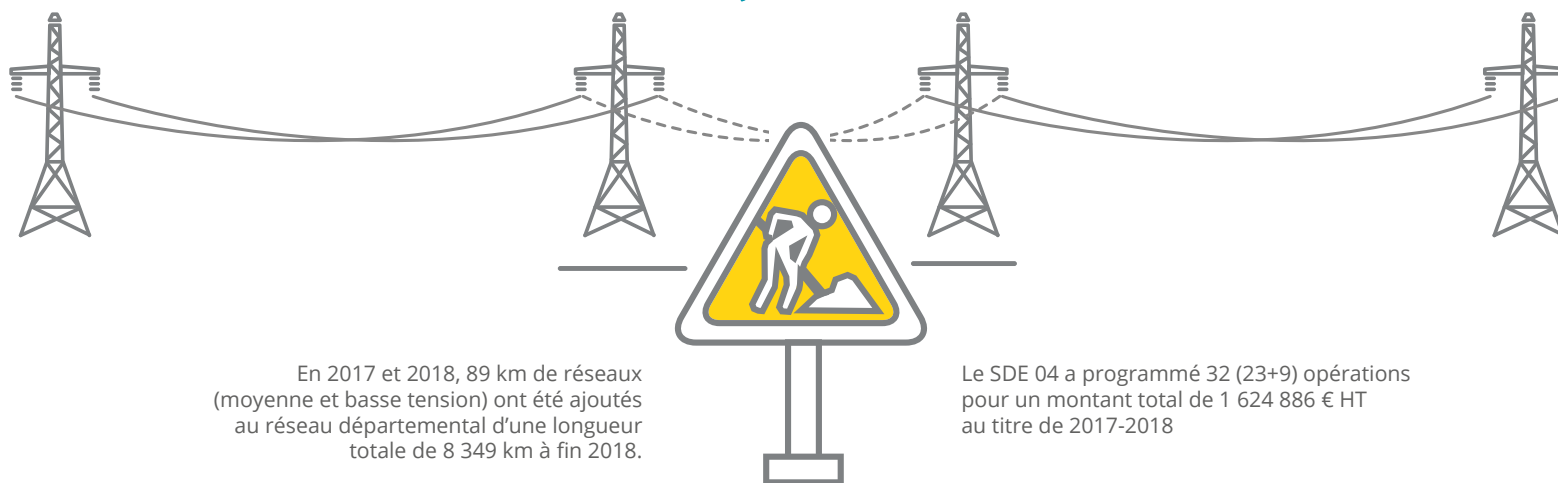
L'extension des réseaux : elle permet de desservir de nouveaux usagers et se définit (article D 342-2 du Code de l'Énergie) par le prolongement d'une ligne existante de moyenne ou basse tension (230 - 400 V) jusqu'au droit de la parcelle à desservir.

Sur les communes rurales, le SDE04 réalise les extensions en basse tension en lien avec un intérêt public, avec un caractère prioritaire pour le raccordement au réseau des installations de gestion de l'eau. Il intervient également dans le cadre des extensions agricoles.

ENEDIS réalise les extensions en moyenne tension dans les communes rurales et l'ensemble des extensions en milieu urbain.



1 624 886 € HT



TRAVAUX D'EXTENSION PROGRAMMÉS EN 2017

Commune	Territoire	Opération	Montant € HT
Braux	Annot - Entrevaux	Alimentation UV les Têtes	152 152,77 €
Ubraye	Annot - Entrevaux	Ext BTA UV bassin Rouainette	33 705,00 €
La Javie	Digne - Barrême	Extension BTA pompage eau potable "Escanglon"	16 852,50 €
Blieux	Digne - Barrême	Extension BTA UV "Thon"	23 813,45 €
Mézel	Digne - Barrême	Extension BTA UV "Village"	10 000,00 €
Blieux	Digne - Barrême	Ext BTA UV Bridges	17 765,61 €
Blieux	Digne - Barrême	Ext BTA UV Les Ferrayes	28 413,83 €
Estoublon	Digne - Barrême	Ext BTA STEP Village	33 705,00 €
Estoublon	Digne - Barrême	Ext BTA STEP Bellegarde	19 888,91 €
Estoublon	Digne - Barrême	Ext BTA UV Bellegarde	17 422,25 €
Le Chaffaut	Digne - Barrême	Alimentation lotissement communal village	168 525,00 €
Montfort	Les Mées - Malijai - Oraison	Ext BTA local communal Pré La Cour	7 118,95 €
Colmars les Alpes	Verdon	Extension BTA STEP Chaumie	10 781,91 €
Castellane	Verdon	Ext BTA réservoir d'eau Villars Brandis	16 369,98 €
Ste Croix du Verdon	Riez - Valensole	Extension ferme Hidalgo	83 866,78 €
La Bréole	Seyne -Turriers - Le Lauzet	Extension alimentation pompage la Rouvière	9 100,09 €
Turriers	Seyne -Turriers - Le Lauzet	Extension relais téléphonique	76 717,24 €
Le Vernet	Seyne -Turriers - Le Lauzet	Extension alimentation bâtiment communal	28 631,21 €
La Condamine	Seyne -Turriers - Le Lauzet	Ext local UV Sainte-Anne	21 965,55 €
Aubignosc	Sisteron - Volonne	Extension BT place communale Champ Girard	9 764,33 €
Limans	Banon - Ste Etienne	Extension STEP quartier Plence	35 982,71 €
Montsalier	Banon - Ste Etienne	Extension STEP quartier Goureyre sud	8 740,44 €
Bevons	Vallée du Jabron	Ext BTA lotissement ravin de Melane	10 350,84 €
			841 634,35 €

TRAVAUX D'EXTENSION PROGRAMMÉS EN 2018

Commune	Territoire	Opération	Montant € HT
Entrevaux	Annot - Entrevaux	Ext HTA-BTA relais wifi hameau de Bay	168 525,00 €
Beaujeu	Digne - Barrême	Ext BTA UV réservoir le Clucheret	14 500,00 €
Le Chaffaut	Digne - Barrême	Ext BTA UV réservoir les Bas Astiers	22 470,00 €
Sigonce	Forcalquier et environs	Ext BTA lotissement communal le Grand Jardin	45 639,00 €
Villars - Colmars	Verdon	Extension ZA Les Clots	109 355,00 €
Saint Geniez	Seyne - Turriers - Le Lauzet	Ext et renf STEP Le Bachas	27 361,00 €
Le Vernet	Seyne - Turriers - Le Lauzet	Extension Le Passavous	49 886,00 €
Méolans Revel	Seyne - Turriers - Le Lauzet	Ext gite refuge Le Laverq	200 975,00 €
Valernes	Sisteron - Volonne	Ext HTA-BTA centre sportif	144 541,00 €
			783 252,00 €

L'électrification : Investir pour la qualité du réseau électrique

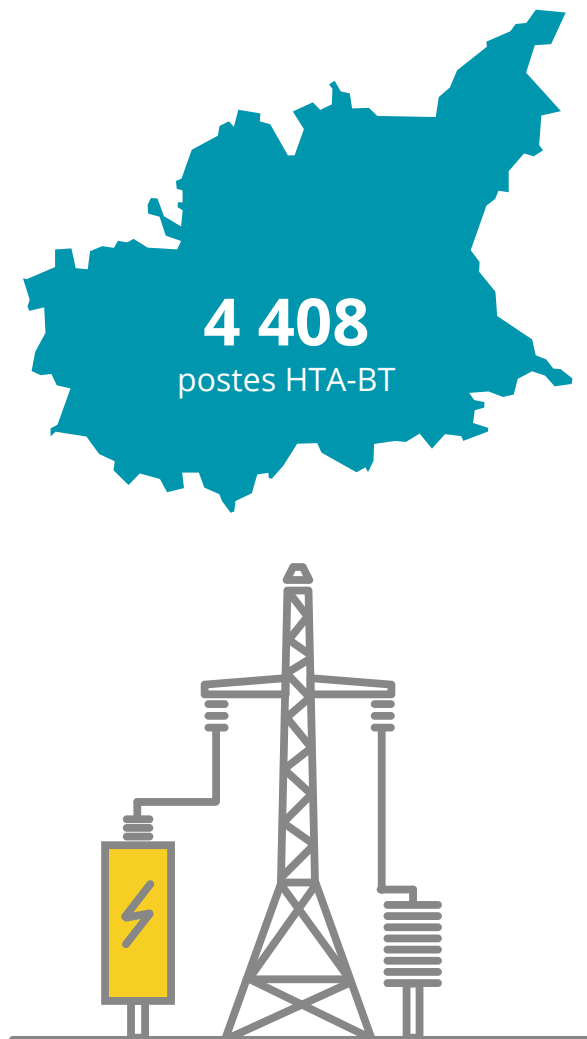
LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT

Le renforcement des réseaux a pour but de résorber les chutes de tension et d'adapter le réseau en fonction de l'accroissement de la puissance demandée ou pour l'amélioration de la qualité du produit électrique.

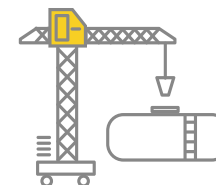
Dès lors qu'un usager est mal alimenté ou qu'un nouveau branchement sur le réseau devient une source de difficulté, il est nécessaire de créer des postes de transformation à proximité des points de consommation.

Le SDE04 est en charge des renforcements basse tension sur l'ensemble des communes rurales du département. Ces travaux incluent l'installation de postes HTA/BT et la reprise de la liaison au réseau BTA.

ENEDIS est en charge des renforcements sur le réseau HTA-HTB.



46
opérations



2 592 870 € HT

En 2017 et 2018, 49 nouveaux postes HTA/BT ont été intégrés au périmètre de la concession départementale (pour un total de 4 408 équipements au 31/12/2018).

Le SDE 04 a programmé 46 opérations pour un montant de 2 729 926 € HT au titre de 2017-2018.

TRAVAUX DE RENFORCEMENT PROGRAMMÉS EN 2017

Commune	Territoire	Opération	Montant € HT
Clumanc	Digne - Barrême	Renf. BTA sur poste Clastre "Hameau de Paul et Valérie"	60 545,33 €
Brunet	Digne - Barrême	Renf. BTA les Barbegies sur poste Les Iscles	51 245,98 €
Aiglun	Digne - Barrême	Renf. BTA sur poste Aiglun	94 000,00 €
Bras d'Asse	Digne - Barrême	Renf. les planètes et Gravas	40 000,00 €
Reillanne	Largue et Encrême	Renf. BTA sur poste Couvent	41 813,00 €
St-Michel l'Observatoire	Largue et Encrême	Renf. BTA sur poste Malagousta	55 687,00 €
Authon	La Motte du Caire	Renf. La Miellerie	55 000,00 €
Châteaufort	La Motte du Caire	Renf. la Bastide Blanche	58 883,00 €
La Brillanne	Les Mées - Malijai - Oraison	Renf. quartier Saye sur pste Saille	31 272,77 €
La Brillanne	Les Mées - Malijai - Oraison	Renf. BT sur poste Les Fourches	8 791,06 €
Montfort	Les Mées - Malijai - Oraison	Renf. BT sur pste Jas de Sivis	16 693,53 €
Chateauneuf Val St-Donat	Les Mées - Malijai - Oraison	Renf. BT sur poste Carquois	6 620,23 €
Castellane	Verdon	Renf. HTA/BTA poste Le Lagne "camping de la ferme de Castellane"	42 235,91 €
Thorame Basse	Verdon	Renf. HTA/BTA camping Le Villard	73 136,82 €
Moustiers Ste Marie	Verdon	Renf. STEP route du lac	28 872,55 €
La Palud sur Verdon	Verdon	Renf. Haute Graou	71 013,55 €
Rougon	Verdon	Renf. BTA poste "Point Sublime"	45 569,90 €
Valensole	Riez - Valensole	Renf. Charbonneau poste Mayeul	7 743,25 €
Riez	Riez - Valensole	Renf. sur poste Pascalone	34 856,06 €
Gréoux les Bains	Riez - Valensole	Renf. sur poste Ferraille	66 172,10 €
Valensole	Riez - Valensole	Renf. sur poste fromagerie	44 217,03 €
Seyne les Alpes	Seyne - Turriers - Le Lauzet	Renf. Chantemerle	11 008,18 €
Le Lauzet	Seyne - Turriers - Le Lauzet	Renf. Mandeyssse	141 723,17 €
Montclar	Seyne - Turriers - Le Lauzet	Renf. la Tuilerie	54 165,85 €
Valernes	Sisteron - Volonne	Renf. Le Moulin sur poste Forge	91 022,00 €
Mison	Sisteron - Volonne	Renf. sur poste les Ateliers	117 098,00 €
Malfougasse	St - Étienne - Banon	Renf. sur poste Chapelet	142 264,00 €
Redortiers	St - Étienne - Banon	Renf. Guenièrre secteur Thérésou	60 665,00 €
			1 552 315,27 €

TRAVAUX DE RENFORCEMENT PROGRAMMÉS EN 2018

Commune	Territoire	Opération	Montant € HT
Mallemoisson	Digne - Barrême	Renf. HTA/BTA Les Grillons	224 700 €
Brunet	Digne - Barrême	Renf. BTA sur poste Brunet	89 880 €
Estoublon	Digne - Barrême	Renf. BTA sur poste Estoublaisse	67 410 €
Mane	Forcalquier	Renf. sur poste Boniol	28 176 €
Reillanne	Largue et Encrême	Renf. BTA sur poste Redonne	19 770 €
Villemus	Largue et Encrême	Renf. BTA sur poste Chapelle	23 318 €
La Brillanne	Les Mées Malijai Oraison	Renf. quartier Saye sur poste Saille Tr2 chemin de Pierrotard	55 102 €
St-Martin de Brômes	Riez Valensole	Renf. poste Combe et poste Veiselle	15 780 €
Valensole	Riez Valensole	Renf. Huriot sur poste Olivette	84 300 €
Montagnac	Riez Valensole	Renf. sur poste Pebre	69 776 €
Roumoules	Riez Valensole	Renf. sur poste Valvachères	79 150 €
Gréoux les Bains	Riez Valensole	Renf. chemin des roseaux sur poste Guidicci	74 661 €
Curbans	Seyne Turriers Le Lauzet	Renf. poste Charnier	11 700 €
Pontis	Seyne Turriers Le Lauzet	Renf. poste Chauchais	26 953 €
Montclar	Seyne Turriers Le Lauzet	Renf. La Tuilerie	54 165 €
St Etienne les Orgues	St-Étienne Banon	Renf. HTA/BTA poste Moutte	58 661 €
St Etienne les Orgues	St-Étienne Banon	Renf. BTA poste les Graves	21 112 €
St Vincent sur Jabron	Valée du Jabron	Renf. sur poste Cinquet	35 941 €
			1 040 555 €

L'électrification : Investir pour la qualité du réseau électrique

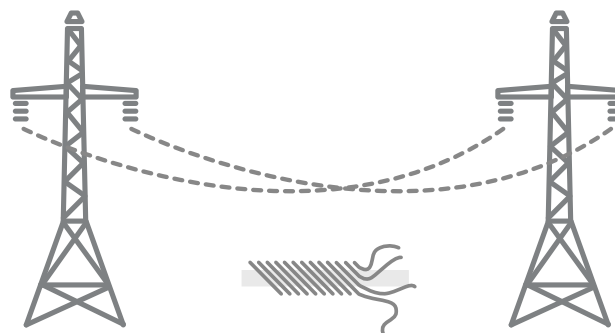
LES TRAVAUX DE SÉCURISATION

La sécurisation des réseaux basse tension a pour but de réduire la fréquence et l'impact des ruptures d'alimentation en énergie électrique en cas d'intempéries sévères.

Ces travaux consistent en une amélioration de la résistance mécanique des ouvrages par la mise en souterrain de réseau aérien ou le remplacement des conducteurs nus par du câble torsadé.

Dans un département rural et montagneux, la question de la sécurisation des réseaux revêt une importance significative et le Syndicat investit de manière régulière et importante depuis plusieurs années afin de réduire cet aléa climatique.

La sécurisation du réseau de moyenne tension incombe à ENEDIS.



33
opérations



2 270 280 € HT

Le SDE 04 a programmé 33 opérations pour un montant de 2.270.280 € HT au titre de 2017-2018.

À fin 2018, il reste 92 km de réseau aérien BT fils nus dans les Alpes de Haute-Provence dont 90 km de fils de faible section

TRAVAUX DE SÉCURISATION PROGRAMMÉS EN 2017

Commune	Territoire	Opération	Montant € HT
Thoard	Digne - Barrême	Sécurisation fils nus poste Gratero	22 470,00 €
Dauphin	Largue et Enchrême	Sécurisation fils nus poste Planta	127 248,00 €
Cereste	Largue et Enchrême	Sécurisation fils nus lotissement Laquet	137 953,58 €
La Motte du Caire	La Motte du Caire	Enft réseau effacement fils nus quartier la médecine	61 308,00 €
La Motte du Caire	La Motte du Caire	Enfouissement avenue du collège	34 663,74 €
La Brillanne	Les Mées - Malijai - Oraison	Sécurisation fils nus sur poste Tavourne	9 425,00 €
Entrevennes	Les Mées - Malijai - Oraison	Sécurisation fils nus secteur Santrancy	18 589,00 €
Entrevennes	Les Mées - Malijai - Oraison	Sécurisation fils nus sur poste Bel Air sur poste Préclore	20 746,00 €
Valensole	Riez - Valensole	Renf sécurisation les Chabertes sur poste Mustarde	116 542,46 €
Valensole	Riez - Valensole	Enft fils nus Les Grandes Aires	171 504,63 €
Barles	Seyne - Turriers - Le Lauzet	Enft réseau effacement fils nus le forest	62 579,28 €
St Paul sur Ubaye	Seyne - Turriers - Le Lauzet	Rft la Grande Serenne	49 893,00 €
Entrepierres	Sisteron - Volonne	Sécurisation fils nus sur poste Montuerie	13 202,00 €
Entrepierres	Sisteron - Volonne	Sécurisation fils nus sur poste Férouilles	14 500,00 €
Volonne	Sisteron - Volonne	Enft fils nus lotissement Montplaisir	165 937,64 €
Vachères	St Etienne - Banon	Sécurisation fils nus lieu dit Campagne	29 234,00 €
Cruis	St Etienne - Banon	Sécurisation fils nus secteur Janigou	29 773,00 €
Simaine la Rotonde	St Etienne - Banon	Sécurisation fils nus campagne la Bidousse	65 734,00 €
			1 151 303,33 €

TRAVAUX DE SÉCURISATION PROGRAMMÉS EN 2018

Commune	Territoire	Opération	Montant € HT
Reillanne	Largue et Enchrême	Sécurisation fils nus sur poste Barruol	10 917,00 €
Reillanne	Largue et Enchrême	Sécurisation fils nus poste Garabrun	44 913,00 €
Céreste	Largue et Enchrême	Sécurisation fils nus poste Haut Laquet (Z1)	100 000,00 €
Céreste	Largue et Enchrême	Sécurisation fils nus poste Haut Laquet (Z2)	158 943,00 €
La Motte du Caire	La Motte du Caire	Sécurisation HTA/BT St Georges	247 374,65 €
Riez	Riez - Valensole	Sécurisation ferme hôpital Les Jugys	134 244,46 €
Valensole	Riez - Valensole	Sécurisation les Grandes Aires	171 505,00 €
Seyne les Alpes	Seyne - Turriers - Le Lauzet	Sécurisation enf Pompiery	60 000,00 €
Enchastrayes	Seyne - Turriers - Le Lauzet	Sécurisation La Chaup Base	15 800,00 €
Ubaye Serre Ponçon	Seyne - Turriers - Le Lauzet	Sécurisation enf sous le cimetière	45 512,00 €
Méolans Revel	Seyne - Turriers - Le Lauzet	Sécurisation Les Clôts	5 000,00 €
Mison	Sisteron - Volonne	Sécurisation hameau de Servoules	112 704,07 €
Simiane la Rotonde	St-Etienne Banon	Sécurisation fils nus sur poste Bidousse	49 156,00 €
Les Omergues	Vallée du Jabron	Sécurisation fils nus sur poste Ville Sèche	21 995,00 €
St Vincent sur Jabron	Vallée du Jabron	Sécurisation fils nus Pieds Fourcha	16 181,00 €
			1 118 977,18 €

L'électrification : Investir pour la qualité du réseau électrique

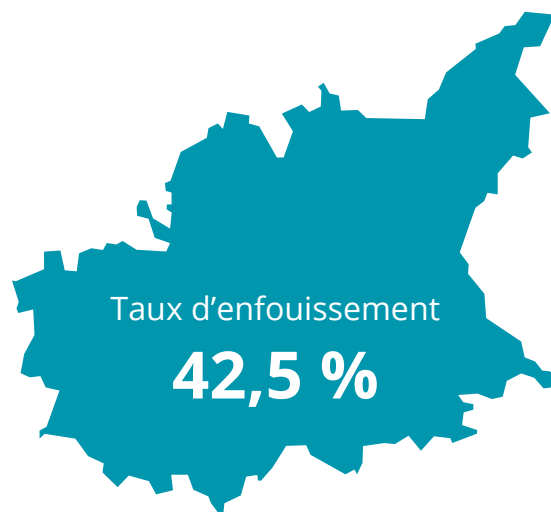
LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT

Les travaux d'enfouissement menés par le SDE04 consistent en la mise en souterrain de réseau aérien.

Cet enfouissement peut être lié à des questions de sécurisation mais également à une volonté des communes d'agir pour l'embellissement des paysages notamment en lien avec des opérations de travaux sur d'autres réseaux ou des réfections de voirie publiques.

Il existe une forte demande des communes en la matière. Le Syndicat investit donc de manière régulière et importante depuis plusieurs années sur cette thématique de l'enfouissement.

Ainsi, et malgré la superficie importante du département et ses caractéristiques géographiques, le taux d'enfouissement de 42,5 % est proche de la moyenne nationale de 48 % (HTA+BT)



44
opérations



2 596 604 € HT

Le SDE 04 a programmé 44 opérations pour un montant de 2 596 604 € HT au titre de 2017-2018.

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT PROGRAMMÉS EN 2017

Commune	Territoire	Opération	Montant € HT
Thoard	Digne - Barrême	Enf. réseaux BTA/EP 4 ^e tranche rue du portail maurel	77 571,00 €
La Robine sur Galabre	Digne - Barrême	Enf. réseaux le Clouet - Les Lauzes du Villard	142 749,71 €
Pierrerie	Forcalquier	Enf. hameau de St-Pierre Tr 3	43 863,32 €
Niozelles	Forcalquier	Enf. sur poste Rolane	36 861,36 €
Villemus	Largue - Encrême	Enf. sur secteur Les Craux	40 110,92 €
Nibles	La Motte du Caire	Enf. BTA village	48 644,00 €
Puimichel	Les Mées - Maljai - Oraison	Enf. rue du 14 juillet	12 290,29 €
Allons	Verdon	Enf. réseau BTA rue Amiral de Richery	58 600,44 €
Villars - Colmars	Verdon	Enf. réseaux BTA "le Pradas" tranche 2	101 526,92 €
Valensole	Riez - Valensole	Avenue Segond Mistral	14 774,59 €
Quinson	Riez - Valensole	Enf. route de Valensole	4 384,00 €
Saint - Pons	Seyne - Turriers - Le Lauzet	Enf. centre du village	37 897,25 €
Jausiers	Seyne - Turriers - Le Lauzet	Enf. quartier Ste-Anne	102 023,00 €
Peipin	Sisteron - Volonne	Enf. montée des Oliviers	34 560,00 €
Salignac	Sisteron - Volonne	Enf. Jas du Moine Tr 1	112 308,86 €
Banon	St Etienne - Banon	Enf. centre village rue pasteur	10 388,22 €
Fontienne	St Etienne - Banon	Enf. village route de Sigonce	145 527,76 €
Saumane	St Etienne - Banon	Enf. secteur du Coulet	133 688,00 €
Les Omergues	Vallée du Jabron	Enf. village (tvx coordonnés mairie)	98 270,64 €
Corbières	Bassin manosquin	Enf. rue Burlière	68 714,82 €
			1 324 755,10 €

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT PROGRAMMÉS EN 2018

Commune	Territoire	Opération	Montant € HT
Vergons	Annot - Entrevaux	Enf. BTA réseau rue dallée	33 705,00 €
Le Brusquet	Digne - Barrême	Enf. réseau HTA RD900 5 ^e tranche	56 175,00 €
Saint-Jurs	Digne - Barrême	Enf. réseau HTA/BTA Tettenières tr 1	100 000,00 €
Clumanc	Digne - Barrême	Enf. réseau BTA mairie école	22 470,00 €
Niozelles	Forcalquier et environs	Enf. secteur le Clos	20 704,00 €
Sigonce	Forcalquier et environs	Enf. rue Grande	43 860,00 €
Nibles	La Motte du Caire	Enf. le Haut Plan	12 159,00 €
Valavoire	La Motte du Caire	Enf. Le Village	62 682,00 €
Malijai	Les Mées - Malijai - Oraison	Enf. rues du village	36 709,00 €
Allos	Verdon	Enf. rues Grande, St Sébastien, du Four et des Aires	112 350,00 €
Allos	Verdon	Enf. BTA aire de montée de l'Aiguille	2 477,00 €
La Palud sur Verdon	Verdon	Enf. BTA rue principale	56 715,00 €
Colmars les Alpes	Verdon	Enf. réseau BTA "portes de France"	15 345,33 €
Moustiers	Verdon	Enf. réseau BTA rue Ste-Anne	33 752,17 €
Valensole	Riez - Valensole	Enf. avenue Segond la promenade	84 300,00 €
Gréoux les Bains	Riez - Valensole	Enf. rues Commune, Andrône, Barboise, Mousseline	60 000,00 €
Uvernet-Fours	Seyne - Turriers - Le Lauzet	Enf. Les Chapeliers	64 798,00 €
Le Lauzet - Ubaye	Seyne - Turriers - Le Lauzet	Enf. traversée du village	77 153,00 €
Bellafaire	Seyne - Turriers - Le Lauzet	Enf. les Aguillons	53 521,00 €
Mison	Sisteron - Volonne	Enf. sortie village (ancienne école)	32 495,00 €
St Etienne les Orques	St Etienne - Banon	Enf. lot les Graves Chemin des Aires	101 978,00 €
Lardiers	St Etienne - Banon	Enf. chemin de la Garouyère	38 885,00 €
Revest des Brousses	St Etienne - Banon	Enf. centre village rue du prieuré - Gites Bandolly	64 805,00 €
Corbières	Bassin manosquin	Enf. rue des Aires	84 811,00 €
			1 271 849,50 €

L'électrification : Investir pour la qualité du réseau électrique



LE PROGRAMME URBAIN

Un accompagnement volontariste des communes urbaines

L'organisation française de la distribution publique d'électricité établit une distinction entre des communes dites urbaines dont la population est supérieure à 2000 habitants et les communes rurales. La liste propre à chaque territoire, qui peut inclure certaines exceptions, étant fixée par le représentant de l'État.

Dans les communes urbaines, les travaux d'amélioration du réseau BT sont assurés sous la maîtrise d'ouvrage d'ENEDIS. Malgré le dialogue qu'entretient le concessionnaire avec les communes urbaines, il se peut que des travaux souhaités par ces dernières ne puissent être financés par le concessionnaire. Cette difficulté peut ainsi limiter les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale.

Afin de prendre en compte ce besoin spécifique à certains de ses membres, le Syndicat a souhaité mettre en place un accompagnement volontaire.

Pour la durée de la mandature (2014-2020) le Syndicat alloue une enveloppe de 308 576 € HT à chaque commune pour l'enfouissement des réseaux. La commune détermine la ou les opérations à effectuer et le Syndicat en assure la maîtrise d'ouvrage.

Liste des communes urbaines

Barcelonnette / Château-Arnoux / Digne-les-Bains / Forcalquier / Manosque / Les Mées / Oraison / Peyrus / Pierrevert / Sainte-Tulle / Sisteron / Villeneuve / Volonne / Volx



Quelques exemples d'opérations

Territoire	Commune	Opération
PAYS MANOSQUIN Lot13	Manosque	Avenue Jean Giono
		enfouissement rue Professeur Fleming
		enf bd des amandiers
	Volx	avenue jean Giono T1
		Enfouissement sur poste liberté
	Pierrevert	enf rue du DIN
		enf rue rené Brigand
		enf rue de la Vigneraie
		Enfouissement rue du Défend
	Sainte Tulle	enf quartier joliot Curie
Enfouissement rue de Pierrevert		
Villeneuve	enfouissement centre ancien	
	enfouissement chemin du pigeonnier de l'ange	
PAYS DIGNOIS Lot 2	Digne-les-Bains	Enfouissement réseaux BTA Village de Gaubert
		enfouissement réseaux BTA /EP centre ancien place du marché
		enfouissement réseaux BTA / EP palais des congrès
PAYS DE FORCALQUIER Lot 3	Forcalquier	enfouissement chemin des Hybourgues
		enf av des quatres reines
PAYS DE SEYNE Lot 9	Barcelonnette	effacement fils nus avenue du Peyra (réestimée)
		sécurisation montée des edelweiss
		enfouissement derriere l'église
		sécurisation enfouissement le plan



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Accompagner les communes et faciliter le financement

Le SDE peut assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux d'éclairage public pour un certain nombre de ses communes membres. Ce choix, déjà présent dans le passé, au sein des syndicats locaux, s'explique aisément par la faculté sur un axe donné de coordonner les travaux et de réduire le coût global des travaux.

Cette faculté est offerte aux communes qui n'ont pas transféré la compétence éclairage public à une intercommunalité ou un syndicat de communes.

Le Syndicat ne facture pas à ses communes membres le coût de la maîtrise d'ouvrage mais la commune doit assumer le coût des travaux. Afin de faciliter ce financement, le Syndicat propose une avance remboursable aux communes sur 2 à 4 ans en fonction du montant des travaux et de la population de la commune.

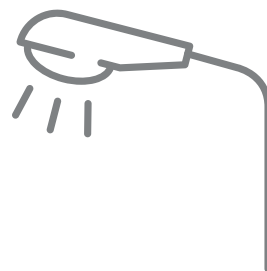
En complément et pour l'ensemble des travaux, le Syndicat prend intégralement en charge la reprise de la fonction éclairage public qui consiste au raccordement électrique des nouveaux luminaires.

Exemple d'opérations réalisées

- Forcalquier – Quartier les Hybourgues – Installation de 18 supports
- Venterol – Quartier Les Tourniaires – Installation de 10 supports
- Chaudon – Norante – Village de Norante 2^e tranche – Installation de 11 supports

14

conventions signées



206 365 € TTC



Sisteron - Quartier La Baume

Sur 2017-2018 14 conventions ont été signées avec les communes membres pour un montant prévisionnel de travaux de 206 365 € TTC.



**Garantir la bonne exécution
du service public**



Le contrôle de la concession



Le SDE 04 est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité pour le département des Alpes de Haute-Provence et un contrat de concession signé en 1992 avec EDF et ENEDIS détermine les prérogatives de chaque acteur.

À ce titre, il nous appartient de veiller et de contrôler la bonne exécution du service public dans toutes ses composantes (patrimoine, travaux, sécurité, clientèle et comptabilité).

Ce contrôle s'effectue dans des conditions très satisfaisantes et je tiens à saluer ici la qualité du dialogue avec ENEDIS et EDF

Sur la période 2017-2018, le seuil fixé par le décret qualité n'a pu être tenu par le concessionnaire, notamment en raison des phénomènes climatiques ou en

lien avec des problématiques amont sur le réseau haute tension.

Cette situation entraîne une vigilance accrue du SDE04 et doit induire des travaux complémentaires menés par ENEDIS. A ce titre, la confirmation de la réalisation à moyen terme du poste source de Castellane devrait permettre une amélioration significative dans ce secteur.

Sur le plan national, la négociation du nouveau modèle de cahier des charges de concession engagé entre notre Fédération nationale (FNCCR), France Urbaine, EDF et ENEDIS a pu aboutir en toute fin d'année 2017. Ce nouveau modèle devra désormais être négocié au niveau local en veillant à respecter les spécificités de chacun.

Raymond Philippe
Vice-président du SDE04

Le contrôle de la concession : garantir la bonne exécution du service public

LES CHIFFRES DE LA CONCESSION

137 276 clients

de la concession en 2018
(+ 0,4 % par rapport à 2017)

1 103 282 MWh

d'énergie acheminée en 2018
(+ 1,4 % par rapport à 2017)

4 019 Km

de réseau HTA enfoui à 39,8 %

4 281 Km

de réseau BT enfoui à 41,9 %

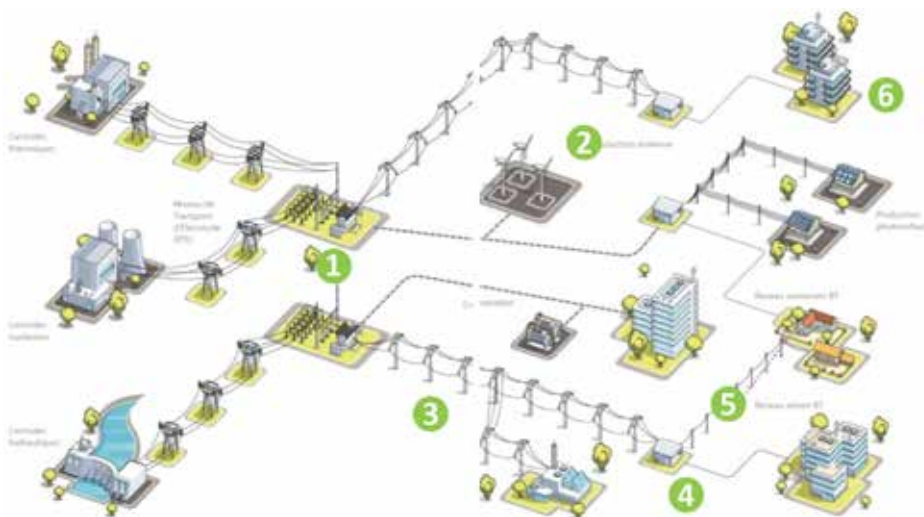
4 385 postes

HTA/BT

7 521 000 €

engagés par Enedis en 2017
pour l'amélioration du patrimoine

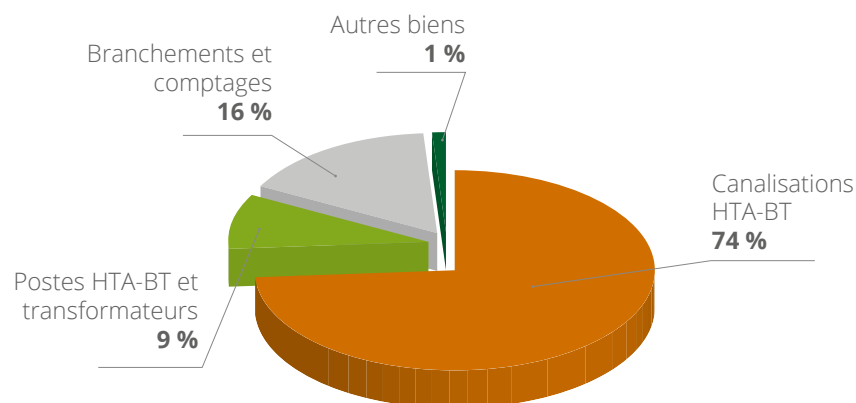
LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ



Chiffres clés

- 1 : 16 poste(s) source,
- 2 : 2 228 installations de production,
- 3 : 4 044 km de réseau Moyenne Tension HTA,
- 4 : 4 408 postes de transformation HTA-BT,
- 5 : 4 305 km de réseau Basse Tension,
- 6 : 137 276 points de livraison

RÉPARTITION DU PATRIMOINE DE LA CONCESSION



LA CONTINUITÉ DE L'ALIMENTATION ET L'ANALYSE DE LA QUALITÉ DE LA TENSION

Depuis 2016, en application de l'article D 322-4 du Code de l'énergie, ENEDIS transmet au Syndicat une évaluation de la qualité de l'électricité sur le réseau public de distribution d'électricité des Alpes de Haute-Provence.

Cette évaluation met en avant :

- La tenue de la tension en recensant, sur une base statistique, le nombre de clients dits « mal alimentés » en basse tension comme en HTA.
- La continuité de l'alimentation qui recense la durée moyenne annuelle de coupure avec un seuil national à respecter.

La période 2017-2018 s'est traduite par des résultats pleinement satisfaisants au niveau de la tenue de la tension. Résultat confirmé par les analyses menées par le Syndicat sur sa propre initiative et sur demande de ses communes membres.

Pour la continuité de l'alimentation, la période s'est traduite par un pourcentage significatif de clients concernés par une durée de coupure supérieure au seuil national.

Les facteurs explicatifs sont principalement liés à des incidents sur les réseaux de transport et de distribution mais aussi en lien avec des phénomènes climatiques exceptionnels et dans une moindre mesure par les coupures induites par les travaux sur les réseaux.

Tenue de la Tension (évaluation statistique)

Nombre de clients BT	136 389
Nb de clients BT au-delà des seuils (CMA)	1 045
Nombre de clients HTA	428
Nb de clients HTA au-delà des seuils	0
% de clients au-delà des seuils	0,76 %

Continuité de l'alimentation

Nombre de clients BT	136 550
Nb de clients BT au-delà des seuils	10 182
Nombre de clients HTA	429
Nb de clients HTA au-delà des seuils	37
% de clients au-delà des seuils	7,5 %

Le contrôle de la concession : garantir la bonne exécution du service public

LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ au Tarif Réglementé de Vente (TRV)

La concession de fourniture d'électricité concerne les sites de puissance inférieure ou égale à 36 kVA. Dans ce cadre, chaque client peut opter pour une offre commerciale ou rester soumis au tarif réglementé de vente (TRV) fixé par l'État.

Dans un contexte de libéralisation du secteur de l'énergie, la validité juridique du dispositif a été confirmée par une importante décision du Conseil d'État (18 mai 2018) qui indique notamment que le principe des TRV en électricité est conforme au droit européen, non discriminatoire et répond à un objectif d'intérêt général

Ce tarif a évolué à trois reprises sur la période 2017-2018 (1^{er} août 2017 / 1^{er} février 2018 et 1^{er} août 2018) avec une hausse moyenne de 1,9 % hors taxes et contributions.



EDF accompagne les clients de la concession, notamment par des conseils tarifaires (19 547 conseils délivrés en 2017-2018) ou un accompagnement spécifique des clients en difficulté, c'est-à-dire tout client qui informe EDF de sa difficulté à payer sa facture d'électricité. Avec 5 240 personnes suivies fin 2018, cet accompagnement est en très nette augmentation par rapport à 2016 (+34 %).

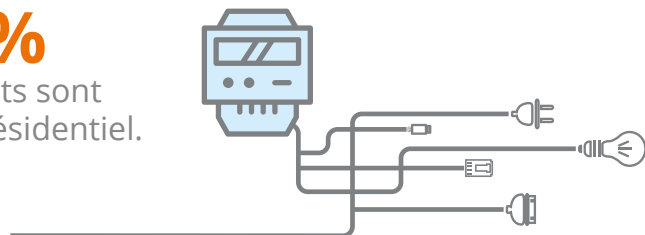


Il faut noter que le dispositif de **chèque énergie** a succédé en 2018 aux tarifs sociaux de l'énergie.

En parallèle, EDF Méditerranée sensibilise les familles autour des économies d'énergie.

117 584
clients relèvent du régime
du Tarif Réglementé de Vente en 2018

83 %
de ces clients sont
au tarif bleu résidentiel.



Dans les Alpes de Haute-Provence 117 584 clients relèvent du régime de ce tarif réglementé en 2018 (-3,2 % par rapport à 2017). 83 % de ces clients sont des clients au tarif bleu résidentiel.

LA CCSPL - LE FSL

La CCSPL

La Commission Consultative des Services Publics Locaux est une instance prévue par l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Elle matérialise la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics.

La CCSPL peut examiner chaque année :

- les rapports annuels établis par les délégataires de services publics,
- les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, d'assainissement, de collecte et de traitement des ordures ménagères,
- le bilan d'activité des services exploités en régie et dotés de l'autonomie financière.

Elle doit également être consultée sur tout projet de délégation de service public ou de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

À la demande d'une majorité de ses membres, elle peut inscrire à son ordre du jour toute demande d'amélioration du service public.

Dans le cadre du suivi de la concession, le Syndicat a organisé une réunion de cette commission le 19 septembre 2018 présidée par Monsieur Raymond Philippe.

Les associations représentatives suivantes ont été invitées : AFOC – CGL – INDECOSA CGT – UFC

Le FSL

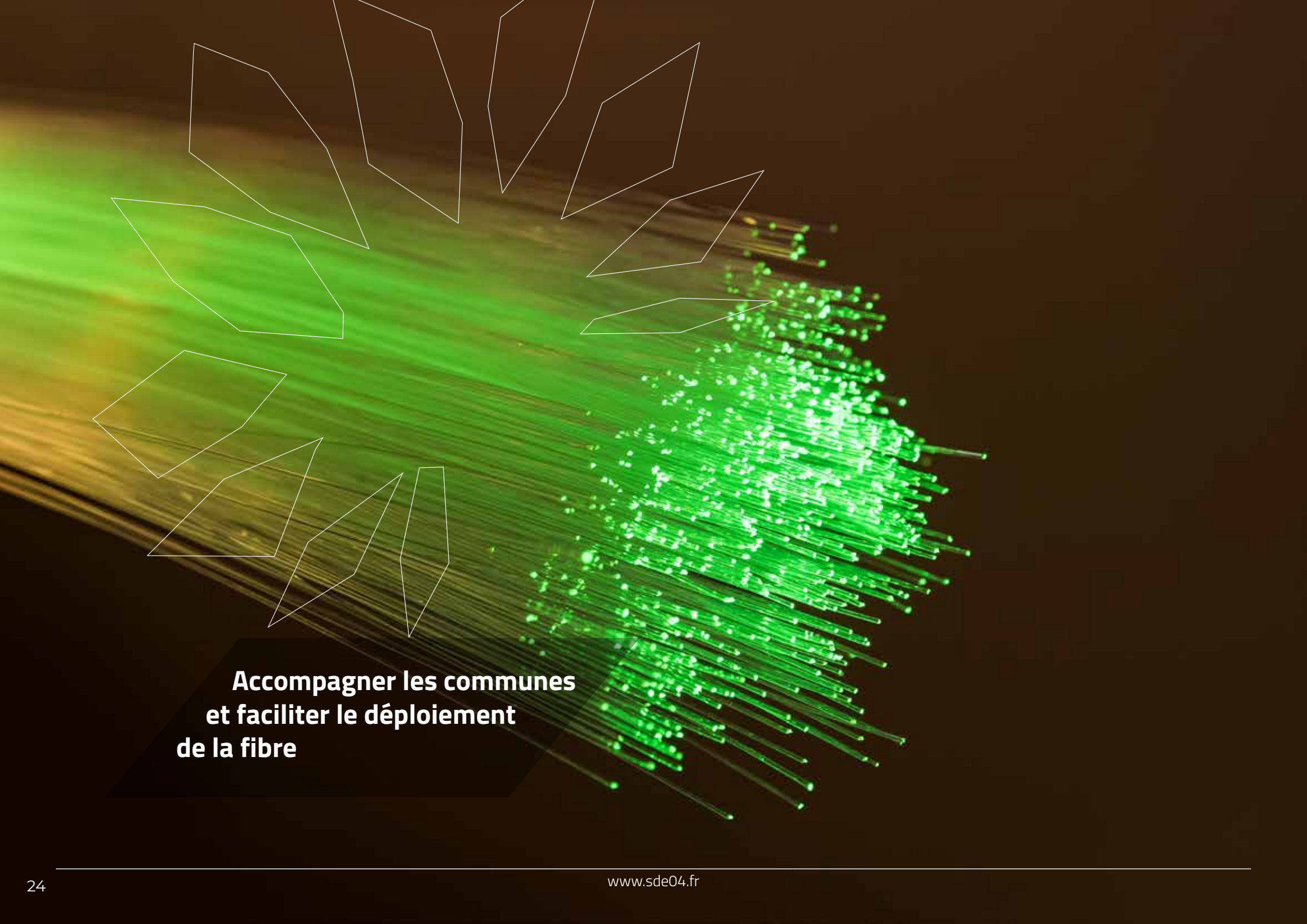
Le fonds de solidarité pour le logement (FSL) accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour assurer les dépenses de leur logement (factures, loyers...). Il existe un FSL dans chaque département.

Les aides du FSL (sous forme de subvention ou de prêt) peuvent notamment permettre de financer :

- les dépenses liées à l'entrée dans le logement : dépôt de garantie, 1^{er} loyer, frais d'agence, frais de déménagement, assurance, achat du mobilier de 1^{re} nécessité, ...
- les dépenses liées au maintien dans le logement : dettes de loyers et charges, factures d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone, frais d'huissier, ...

Comme EDF qui a abondé le Fonds à hauteur de 72 000 € en 2018, le SDE 04 participe financièrement au FSL géré par le Conseil Départemental et le Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 12 000 € par an.

Cette contribution volontaire matérialise l'effort du Syndicat en matière d'accompagnement énergétique.



**Accompagner les communes
et faciliter le déploiement
de la fibre**



Les télécommunications



En complément des travaux d'électrification dont il assure la maîtrise d'ouvrage, le SDE 04 accompagne les communes en matière de télécommunications. Il peut réaliser, sur demande des communes et pour leur compte l'enfouissement des réseaux de téléphonie. Cette action de maîtrise d'ouvrage déléguée est particulièrement sollicitée.

Le Syndicat veille également au respect des obligations d'ORANGE définies dans la convention signée en 2016. À ce titre, un important travail a été accompli par les équipes du Syndicat et celle de l'opérateur historique pour identifier et réduire des opérations qui n'avaient pas été entreprises ou finalisées.

En cela, le Syndicat effectue un travail minutieux et durable pour faire en sorte que nos communes rurales puissent bénéficier d'un service universel pleinement opérationnel.

Cette question des télécommunications s'étend désormais au déploiement de la fibre : sujet majeur des prochaines années pour éviter le creusement d'une fracture numérique.

En la matière, sur 2017 et 2018 c'est le Syndicat Mixte Ouvert PACA THD qui a assuré ce déploiement en lien avec les opérateurs privés. Comme en matière de télécommunications le Syndicat veille à la qualité du dialogue avec les communes membres et à la prise en compte des questionnements de leurs élus.

Jean-Albert Bondil
Vice-président du SDE04

Les télécommunications : accompagner les communes et faciliter le déploiement de la fibre

L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Dans le cadre des travaux du Syndicat incluant un enfouissement des réseaux électriques, le Syndicat propose systématiquement aux communes l'enfouissement des réseaux de télécommunications afin de mutualiser les coûts d'ingénierie et de travaux et répondre aux demandes esthétiques des communes. Les modalités techniques et administratives sont régies par la convention signée avec Orange le 9 septembre 2016.

De manière synthétique le déroulé type d'une opération est le suivant :

- Établissement d'une esquisse du projet par Orange
- Détermination d'un budget prévisionnel sur la base de cette esquisse par le SDE04 et communication de ce chiffre à la commune
- Accord de la commune (délibération) sur le financement et les caractéristiques de l'opération
- Signature d'une convention de mandat
- Le matériel nécessaire aux opérations télécoms (chambres, tampons ...) est livré par Orange à l'entreprise qui effectue les travaux pour le compte du Syndicat
- À l'issue des travaux de génie civil, une réception conjointe est organisée afin qu'Orange vérifie la conformité de ces travaux
- Cette réception ouvre une période de deux mois durant laquelle Orange doit procéder au câblage en souterrain et basculer les branchements des clients
- À l'issue de ce câblage, l'entreprise missionnée par le SDE procède à la dépose et au recyclage des poteaux dans un centre agréé



Sur la période 2017-2018 le Syndicat a signé 61 conventions avec ses communes membres pour un montant prévisionnel de travaux de 741.520 € TTC.

741 520 € TTC
montant prévisionnel de travaux



LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement de la fibre est un objectif national d'envergure qui nécessite un effort technique et financier majeur. Il convient en effet, de bâtir un nouveau réseau qui doit couvrir une grande partie du territoire français. À ce titre, il faut rappeler que la constitution du réseau de télécommunications en cuivre a nécessité plus d'une décennie de travaux. Le SDE04 n'est pas en charge du déploiement de la fibre optique, cette mission étant assumée par le Syndicat Mixte Paca THD (ou à Orange sur certaines communes) mais il a essayé durant ces deux années, en lien avec le souhait du Bureau, de faciliter ce déploiement.

Cette action s'est traduite par :

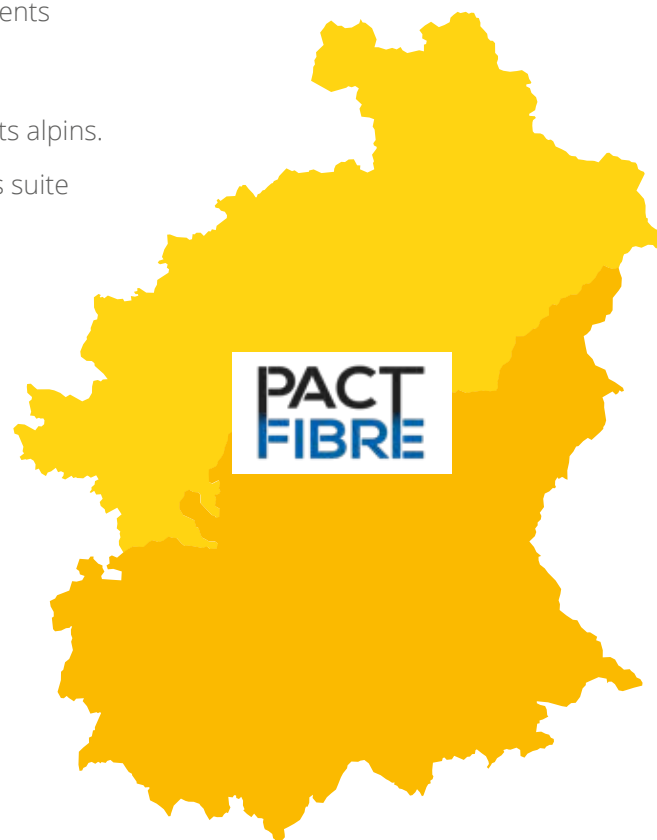
- La signature de deux conventions tripartites SDE – ENEDIS – SMO Paca THD et SDE – ENEDIS – ORANGE fixant le cadre du déploiement de la fibre sur les supports aériens du réseau de distribution.

Pour des questions de coût et de rapidité de déploiement la fibre peut être installée sur les poteaux électriques sous réserve d'une étude préalable menée par ENEDIS afin de vérifier le calcul de charge induit. Le SDE04 était signataire en sa qualité de propriétaire, pour le compte de ses communes membres, du réseau de distribution

- Des points d'informations lors des Comités Syndicaux et des Assemblées de Territoires et plusieurs rencontres avec les équipes du SMO afin de suivre l'état d'avancement du déploiement et relayer les questions des communes ou de proposer une mutualisation des travaux d'enfouissement

Projet 04/05

- Plus de 80 opérations de montée en débit (MED) engagées depuis 2014 et 100 nouveaux projets en cours d'étude et de déploiement.
- Premiers chantiers FTTH lancés en 2016 sur 6 communes, pour 13 000 prises en cours de traitement. 67 000 prises FTTH sur 24 communes sont en cours d'étude pour déploiements complémentaires d'ici 5 ans.
- Création du réseau d'initiative public PACT FIBRE sur les deux départements alpins.
- Évolution des déploiements possibles suite à la révision des SDTAN.





Un réseau au service de tous



La mobilité électrique



À travers la mise en place d'un réseau public d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE), le SDE 04 a souhaité, en plein accord avec ses communes membres, conforter son rôle d'aménageur et de développeur du territoire départemental.

En effet, ce réseau mis en service fin 2017 est né d'un constat – celui de la carence de l'initiative privée en la matière – et du souhait de créer les conditions favorables

à un développement réel de l'électromobilité sur l'ensemble des vallées de notre département.

Le réseau de 64 bornes mis en place a bénéficié d'un soutien financier important de l'Etat (à travers le programme TEPCV et de l'ADEME), du Conseil Départemental et des communes membres du Syndicat.

Il faut d'ailleurs indiquer que les Alpes de Haute Provence sont en avance par rapport aux objectifs nationaux et régionaux fixés en matière de mobilité électrique publique.

L'année 2018 a permis de poser les bases d'un service accessible grâce à une tarification véritablement incitative et liée aux réseaux voisins ou nationaux grâce à l'adhésion au réseau e-born ou à l'interopérabilité assurée via la plateforme nationale GIREVE.

Enfin, ce réseau est une première illustration concrète de notre engagement en faveur de la transition énergétique et de la lutte contre la pollution.

Bruno Martin et Alain Sfrecola
Vice-présidents du SDE04

La mobilité électrique : un réseau au service de tous

LES CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE

Le réseau est constitué de 64 bornes de recharge installées sur une voirie publique et accessible à tout moment. L'ensemble du territoire et des axes traversants du département disposent de plusieurs bornes (voir carte du réseau).

Deux modèles de bornes sont installées

Deux modèles de bornes sont installés dans le département des Alpes de Haute-Provence : les bornes accélérées et les bornes rapides.



Bornes accélérées : ATOMELEC

- Puissance : de 3 kW à 22 kW
- Prises : T2 et Te/f
- 2 points de charge
- Câbles non fournis



Bornes rapides : EFACEC

- Puissance : 43 kW - 50 kW
- Prises : CCS, Chademo, T2
- 2 points de charge

Comment ça fonctionne ?

La connexion à la borne et le lancement de la charge se font grâce à un badge d'abonné distribué par le SDE04, mais aussi par carte bancaire sans contact et par smartphone en flashant le QR Code qui apparaît sur les bornes.

Pour vous abonner :

www.sde04.orios-infos.com

Pour lancer la charge :

- 1 Je sélectionne mon point de charge sur la borne
- 2 Je présente mon badge Abonné, ma carte bancaire ou je scanne le QR Code
- 3 Je branche mon véhicule
- 4 Je ferme la trappe.

Pour arrêter la charge :

- 1 Je sélectionne le point de charge
- 2 Je badge ou scanne le QR Code
- 3 Je débranche
- 4 Je ferme la trappe !

En cas de panne ou de problème, une assistance téléphonique est disponible 7j/7 et 24h/24 avec un numéro vert unique identifiable sur chaque borne. Si nécessaire, un technicien se déplacera sur site si l'assistance téléphonique et les opérations à distance ne peuvent résoudre l'incident.

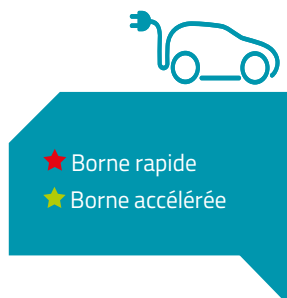
L'interopérabilité

Afin de faciliter les déplacements régionaux ou nationaux des abonnés du réseau du SDE04 et l'ouverture de notre départemental aux abonnés d'autres réseaux, le Syndicat a signé en mars 2018 une convention pour le développement de l'itinérance avec le GIREVE plateforme nationale informatique.

À ce titre le réseau départemental a été ouvert aux opérateurs de mobilité suivants :
eMSP Company • The New Motion B.V. • Mobilygreen • Wirelane GmbH • Freshmile Services • Izivia • Chargemap • Route220 S.R.L. • Bouygues Energies et Services • Kiwhi Pass Solutions • Electromaps S.L. • Vandebrom • Duferco Energia S.p.a. • Robert Bosch GmbH - Business Unit Connected Mobility Solutions • Plugsurfing GmbH • ServiceHouse B.V. • Digital Charging Solutions GmbH • ZE-WATT • Syndicat d'Energie Vauclusien (SEV84) • GreenFlux Assets B.V. • EVBox B.V. • Blue Corner • Eneco eMobility B.V. • Justplugin •

Sur l'ensemble de l'année 2018 le service a comptabilisé 2500 charges en augmentation constante au fil des mois en lien avec le développement du nombre de sites ouverts au service et l'augmentation du nombre de véhicules.

LA CARTE DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL



Réseau en cours
 d'installation
 Renseignements sur
www.sde04.orios-infos.com

La mobilité électrique : un réseau au service de tous

LE RÉSEAU E-BORN



Fin 2015, les AODE des départements des Hautes-Alpes, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère et de la Haute-Savoie ont fait le choix de s'associer au sein d'un groupement connu sous le nom commercial « e-born » afin de proposer l'accès à un parc public d'IRVE interdépartemental.

Le SDE04 a souhaité adhérer au second semestre 2018 au réseau e-born pour faire bénéficier les abonnés du réseau départemental d'une interopérabilité sur un territoire très étendu avec une tarification unique et identique.

L'objectif était également de mutualiser les coûts et partager les expériences et les bonnes pratiques dans un domaine en plein évolution juridique et technique.

Le Syndicat n'a pas été le seul à prendre cette initiative puisque le réseau e-born est désormais constitué de onze AODE représentant ainsi plus de 1100 bornes de recharges publiques ...



Les services

Services	Abonnés	Non-abonnés
Service cartographique qui indique l'ensemble des bornes	X	X
Guidage vers la borne à proximité	X	
Service de réservation de borne jusqu'à 30 min à l'avance	X	
Mémorisation des favoris	X	
Suivi de facturation en ligne et envoi de SMS en fin de charge	X	

Assistance technique, commerciale et administrative disponible 24h/24 et 7j/7 au 09 70 63 02 13.



Portail ID Charge, pour la cartographie et la réservation des bornes de recharge.



Pour tout renseignement ou pour souscrire à un abonnement, rendez-vous sur :

www.eborn.fr

Les tarifs du réseau

Les tarifs e-born s'appliquent sur tous les territoires que couvre le réseau.

	Abonné		Non-Abonné (**)
	e-born	forfait e-born +	
	10€/an/badge	35€/mois/badge	
Recharge accélérée	0,24€/kWh	Inclus dans le forfait Accès de 500 kWh/mois (**) Charge à l'acte à 0,24€/kWh	0,34€/kWh
Recharge rapide	0,34€/kWh	Inclus dans le forfait Accès de 300 kWh/mois (**) Charge à l'acte à 0,34€/kWh	0,44€/kWh par C3 en ligne (500 kWh charge) ou 0,76€/charge par C3 bornes on-site

(*) Le réseau e-born est accessible aux abonnés d'autres opérateurs. Pour les tarifs, se référer aux conditions contractuelles des opérateurs.

(**) Pour information : ce plafond correspond à environ 300 km en moyenne, qui peut varier selon les caractéristiques de véhicules.



L'ensemble des Syndicats des Energies est soutenu par les communes des départements concernés et le concours des investissements d'avenir de l'Etat confiés à l'ADEME.



@Reseau.eborn



www.eborn.fr



Plus d'info sur :
www.eborn.orios-infos.com

Rechargez vos batteries sur le réseau eborn !

Le réseau eborn est un réseau interdépartemental qui couvre l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Haute-Savoie et les Hautes-Alpes. Il est le 1er réseau national en nombre de recharge, public et privé confondu.

Avec un seul badge, vous pouvez accéder à l'ensemble des infrastructures déployées sur le réseau, ainsi qu'à d'autres départements sur le territoire national : Morbihan, Saône-et-Loire, Yonne, Var... (liste à retrouver sur www.eborn.fr). Le réseau eborn est interopérable, il est également ouvert aux abonnés d'autres opérateurs.

5 1 24h/24 et 7j/7 700

départements, d'autres sont à venir... badge unique accès aux bornes avec assistance technique bornes de recharge en 2018

Fond © IGN 2016 SCAN 1000B

Votre badge abonné

Votre badge abonné vous donne accès au réseau eborn sur les 5 départements : Ardèche, Drôme, Isère, Haute-Savoie et Hautes-Alpes.

Toutes les informations sur :
www.eborn.fr

L'implantation des bornes de recharge est équilibrée entre zones rurales, zones urbaines et de montagne, offrant ainsi une qualité de service optimale.

Les bornes de recharge accélérée

Chaque borne est équipée de 2 points de charge avec une prise type 2 (charge en 22 kW) et une prise E/F (standard).

Les bornes de recharge accélérée permettent une recharge jusqu'à 100 km du véhicule en moins d'une heure sur la plupart des véhicules.

Les bornes de recharge rapide

Chaque borne est équipée d'un point de charge avec une prise type 2, une prise Chademo et une prise Combo 2.

Les bornes de recharge rapide permettent une recharge de 100 km du véhicule en environ 25 min, sur les véhicules acceptant une recharge à 50 kW.

Mode d'emploi : utilisation de la charge

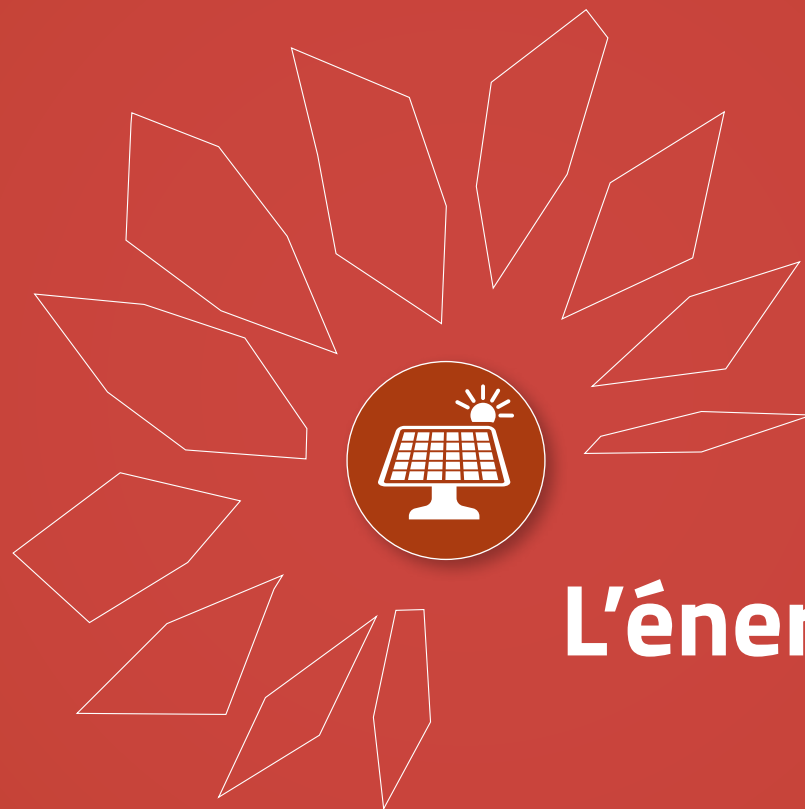
3 systèmes de paiement possibles : badge abonné / carte bancaire sans contact / en ligne avec smartphone.

Recharge sur borne accélérée

Recharge sur borne rapide



Préparer l'avenir du territoire



L'énergie

L'énergie : préparer l'avenir du territoire

LES MISSIONS DU SYNDICAT

Historiquement issu de la fusion des syndicats locaux d'électrification, le SDE04 reflète à travers ses missions statutaires l'élargissement souhaité par le législateur pour les AODE - Autorités Organisatrices de la Distribution d'Énergie.

Ainsi le Syndicat peut exercer les compétences suivantes sur demande ou accord de ses membres :

- Aménagement et exploitation de toute nouvelle installation de production d'électricité et vente de l'électricité produite
- Actions visant à la maîtrise de l'énergie
- Maîtrise d'ouvrage déléguée pour la création de réseaux de chaleur

La période 2017 - 2018 a été en la matière, une période de réflexion et de structuration pour le Syndicat afin de proposer des actions visant à une mutualisation des savoirs techniques et des coûts d'investissement.

Elle a également permis la réalisation de diagnostics d'éclairage public pour 48 communes membres. Ces analyses, entièrement prises en charge financièrement par le Syndicat, avaient pour vocation de proposer aux communes un bilan en matière d'éclairage public (consommations, respect des normes ...) et des propositions de travaux à même de réduire la consommation électrique tout en garantissant un bon niveau de service offert à la population.

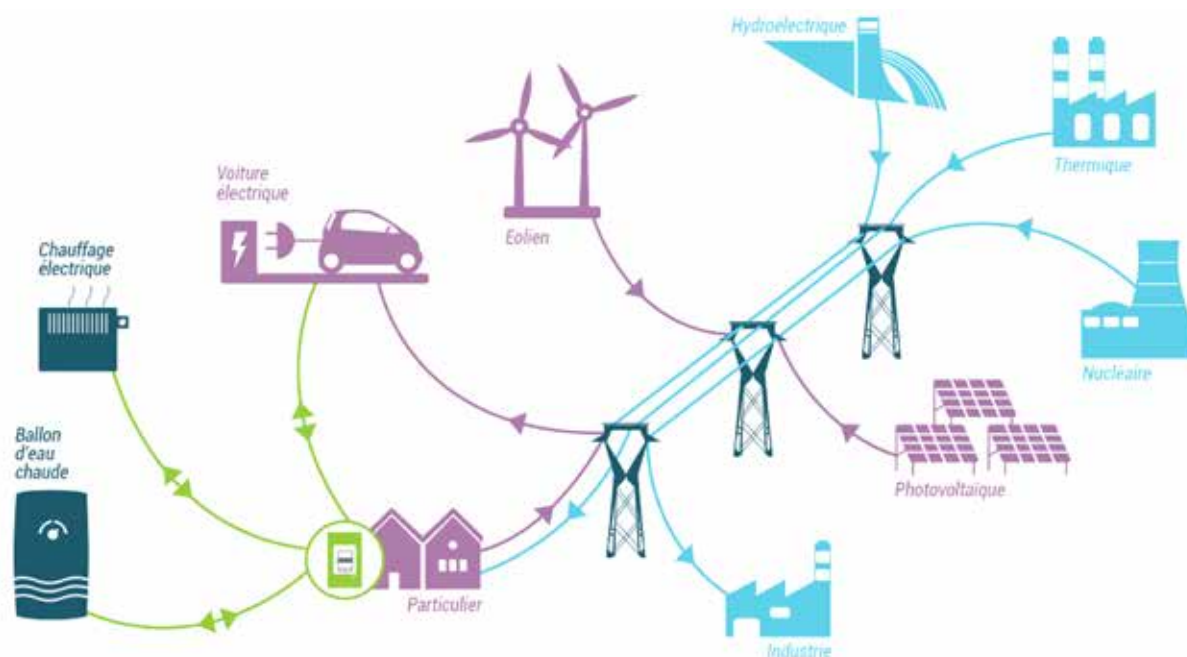
Les Réseaux Électriques Intelligents (ou « Smartgrids »)

Le paysage énergétique connaît de profondes évolutions : augmentation de la consommation, introduction de nouveaux usages, prise en compte des objectifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, développement des énergies de sources renouvelables...

Ces mutations modifient la gestion de l'équilibre du système électrique : celui-ci doit donc s'adapter pour devenir plus communicant et donc plus intelligent. Le réseau intelligent améliore ainsi l'efficacité énergétique de l'ensemble.

Il permet de développer la communication et l'interaction entre les différents acteurs du système énergétique pour :

- agir au niveau de la production et de la distribution : éviter la production d'électricité par les énergies fossiles, diminuer les pannes, réduire les pertes en ligne, intégrer plus facilement au réseau un bouquet de source d'énergie propre...
- renforcer le rôle de l'utilisateur final en l'encourageant à consommer mieux grâce à une meilleure connaissance de sa consommation, une meilleure information et des politiques pour l'inciter à consommer de l'énergie produite localement et à réduire sa consommation lors des pics.



LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ÉNERGIE : UNE NOUVELLE INSTANCE DE DIALOGUE ET DE COORDINATION

Cette Commission s'inscrit dans le cadre de la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV). L'article 198 impose sa création à l'initiative des Syndicats d'énergie, autorités organisatrices et concédantes de la distribution d'électricité.

Cette nouvelle instance vise à coordonner les actions en faveur de la transition énergétique, garantir la cohérence des politiques d'investissement et faciliter l'échange de données.

Elle réunit le SDE04, acteur opérationnel de l'énergie dans les Alpes de Haute-Provence et les douzes intercommunalités ayant au moins une commune des Alpes de Haute-Provence en leur sein. Ces intercommunalités sont en effet, nouvellement responsables de la planification énergétique, de l'air et du climat sur leur territoire.

Lieu d'échanges, de partage d'expériences et de réflexions sur des sujets communs (par exemple TEPOS, PCAET, efficacité énergétique, éclairage public, mobilité durable,...), cette Commission doit permettre de favoriser la mutualisation des actions et des investissements pour une mise en œuvre efficace de la transition énergétique.

La Commission s'est réunie pour la première fois en janvier 2018.

Membres de la Commission consultative paritaire de l'énergie

Président

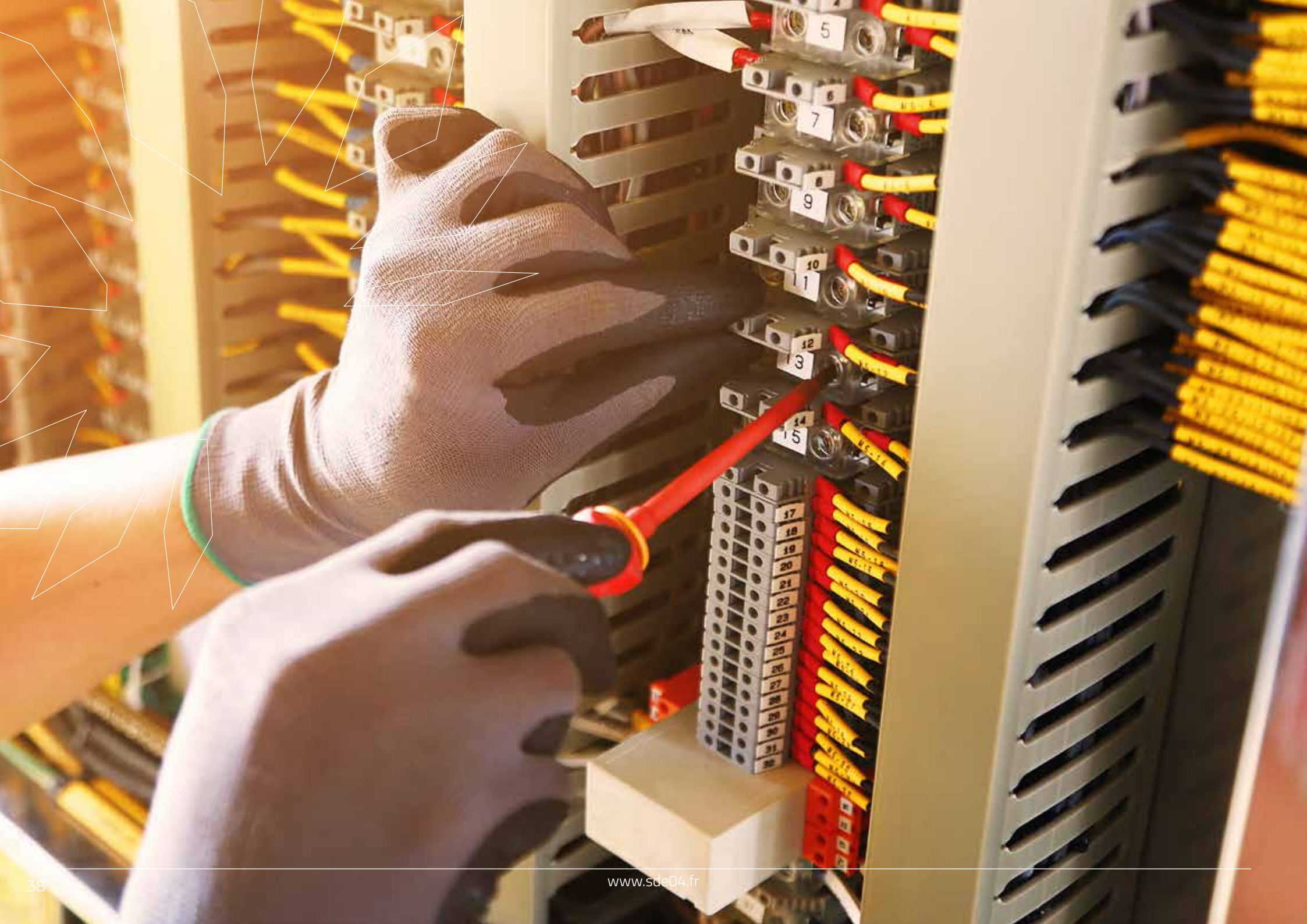
- MASSETTE René

Les Membres Titulaires du SDE 04

- POURCIN Pierre
- GAY Robert
- AUDIBERT Charly
- JORNET Antoine
- AVRIL Gérard
- TOULOUSE Jean-Pierre
- MATRAY Mickael
- MARTIN Bruno
- ZUNINO Jeannick
- BELLON Patrick
- DALMASSO Jacques
- METZGER Jean-Claude

Les Membres des Communautés de Communes Titulaires du SDE 04

- M. VIVOS Patrick
- Mme VAGINAY Sophie
- M. MAZZOLI Jean
- M. BAUMEL Gérard
- M. MOULLET Albert
- M. VOLAIRE Pierre
- M. FAUDRIN Serge
- M. USSEGLIO Robert
- M. HEYRIES Patrick
- M. BOUTRON Claude
- M. SARLIN José





Le fonctionnement DU SDE 04



Durant ces deux années, le Syndicat a été une instance active pour faire vivre la démocratie locale dans son domaine de compétence.

Les assemblées de territoires du printemps et de l'automne sont particulièrement suivies par les communes membres. Ces réunions, au-delà du seul aspect de suivi des travaux, sont l'occasion d'une diffusion d'informations utiles aux délégués et aux communes.

Il en est de même pour les Comités Syndicaux qui se déroulent désormais au siège du Syndicat. La tenue de huit réunions a permis d'adopter 90 délibérations, nombre important qui illustre le bon niveau d'activité du Syndicat.

Sur le plan interne, la fin d'année 2018 clôture une importante phase de structuration du Syndicat en matière d'organisation. Avec la création de deux

services (Finances et Commande Publique / Energie, Mobilité, Données) et le recrutement de deux agents supplémentaires, le Syndicat se dote des moyens pour assurer ses missions avec succès.

Enfin sur le plan financier, l'activité du Syndicat s'est traduite par une augmentation du volume d'investissement permise par des recettes qui restent stables. Il faut noter que ce développement s'est réalisé sans recours à l'emprunt et que les travaux en électrification ne coûtent rien aux communes en investissement. Il en est de même pour les charges de fonctionnement qui sont restées contenues permettant de maintenir la cotisation des communes à 1 € par habitant, niveau inchangé depuis 2014.

Robert Gay
Vice-président du SDE04

Le fonctionnement du SDE04

LES INSTANCES DU SYNDICAT : CONCILIER PROXIMITÉ ET COHÉSION DÉPARTEMENTALE

Le SDE04 est le seul Syndicat qui englobe la totalité des communes des Alpes de Haute-Provence. Son principal enjeu est de préserver l'efficacité de terrain et la proximité avec la mise en place d'une ambition départementale au service des territoires, en assurant leur cohésion tout en respectant leurs particularités.

Cette volonté se traduit par une organisation conforme au Code Général des Collectivités Territoriales dans le sens où elle est semblable à tous les syndicats de communes : un comité syndical, un bureau et des commissions.

Mais l'originalité du Syndicat réside dans son organisation territoriale qui assure la participation du plus grand nombre au sein des assemblées de territoire réunies deux fois par an, et qui permet une réelle efficacité au plus près des administrés et des communes.

Cette organisation politique et territoriale se décline au niveau de l'équipe du SDE avec des techniciens affectés au suivi des treize secteurs et un lien très étroit entre les agents, regroupés à Digne dans le nouveau siège du Syndicat inauguré fin janvier 2018 et l'ensemble des élus et secrétaires de mairie ou agents des communes.



Le nouveau siège du SDE

Le Syndicat a fait l'acquisition à Digne les Bains de locaux fonctionnels, anciennement occupé par Pôle Emploi, à proximité immédiate de la Préfecture et du Conseil Départemental. Ce nouveau siège permet notamment de disposer d'une salle spacieuse pour réunir les Comités Syndicaux. Auparavant, le Syndicat était locataire d'un ensemble de bureaux bien moins fonctionnels sur la zone commerciale de Digne les Bains.

Le SDE 04 1 département, 13 territoires

1 Annot - Entrevaux

3 201 habitants - 13 communes
Collège : 28 membres titulaires (15 suppl.)
Comité syndical : 4 représentants titulaires (4 suppl.)

2 Digne - Barrême

28 465 habitants - 38 communes
Collège : 89 membres titulaires (51 suppl.)
Comité syndical : 9 représentants titulaires (9 suppl.)

3 Forcalquier et env.

7 540 habitants - 5 communes
Collège : 14 membres titulaires (9 suppl.)
Comité syndical : 4 représentants titulaires (4 suppl.)

4 Largue et Encrême

6 173 habitants - 9 communes
Collège : 23 membres titulaires (14 suppl.)
Comité syndical : 4 représentants titulaires (4 suppl.)

5 La Motte du Caire

1 813 habitants - 13 communes
Collège : 27 membres titulaires (14 suppl.)
Comité syndical : 4 représentants titulaires (4 suppl.)

6 Les Mées - Malijai - Oraison

18 858 habitants - 13 communes
Collège : 35 membres titulaires (22 suppl.)
Comité syndical : 6 représentants titulaires (6 suppl.)

7 Région du Verdon

7 231 habitants - 20 communes
Collège : 44 membres titulaires (24 suppl.)
Comité syndical : 6 représentants titulaires (6 suppl.)

8 Riez - Valensole - Quinson et autres

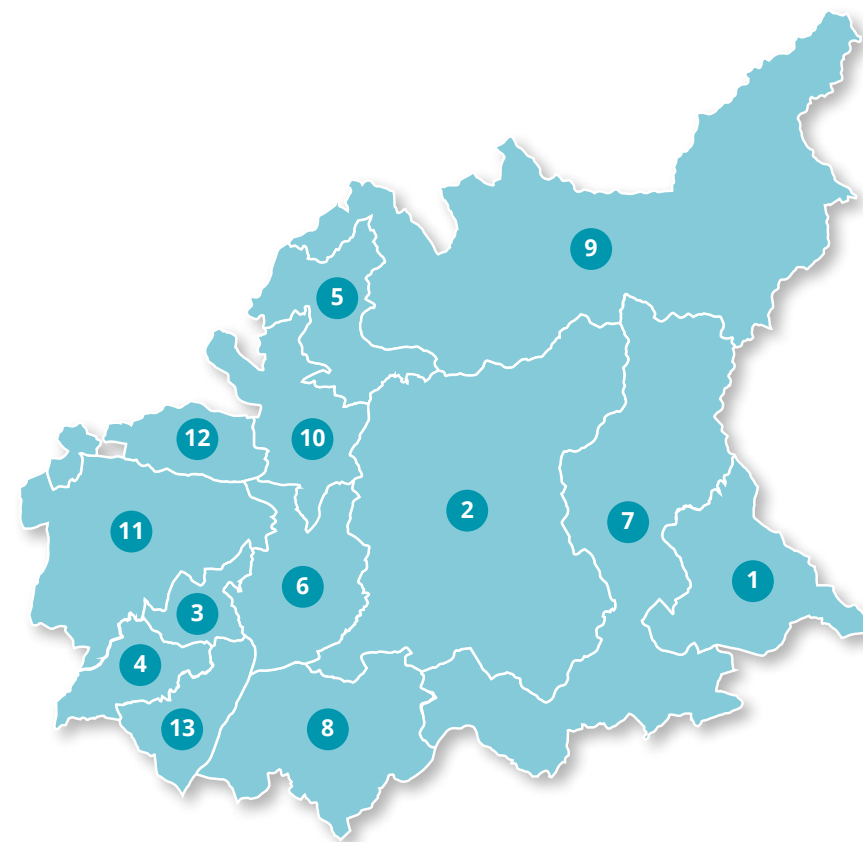
11 710 habitants - 12 communes
Collège : 33 membres titulaires (21 suppl.)
Comité syndical : 6 représentants titulaires (6 suppl.)

9 Seyne - Turriers - Le Lauzet-Ubaye

12 236 habitants - 29 communes
Collège : 68 membres titulaires (37 suppl.)
Comité syndical : 7 représentants titulaires (7 suppl.)

10 Sisteron - Volonne

18 905 habitants - 11 communes
Collège : 31 membres titulaires (20 suppl.)
Comité syndical : 6 représentants titulaires (6 suppl.)



11 St-Étienne - Banon et autres

6 697 habitants - 21 communes
Collège : 47 membres titulaires (26 suppl.)
Comité syndical : 6 représentants titulaires (suppl.)

12 Vallée du Jabron

1 482 habitants - 7 communes
Collège : 14 membres titulaires (7 suppl.)
Comité syndical : 3 représentants titulaires (3 suppl.)

13 Bassin manosquin

37 488 habitants - 7 communes
Collège : 26 membres titulaires (19 suppl.)
Comité syndical : 7 représentants titulaires (7 suppl.)

Le fonctionnement du SDE04

LE COMITÉ SYNDICAL COMPOSITION

TERRITOIRE	TITULAIRES	SUPLÉANTS
ANNOT / ENTREVAUX	JORNET Antoine - OCELLI Didier - LAUGIER Maurice - BIANCO Serge	LÉON Joël - CONIL Mathieu - PESCE André - DAGONNEAU Franck
BASSIN MANOSQUIN	MATRAY Mickael - SCHALTENBRAND Norbert - BRIFFAULT Bernard MARTIN Bruno - ROUX MICHEL Axel - CHABERT Denis - GINESTE Martine	BURLE Jacques - M SIBIH Mohamed - PREAU Remy - ROUSSEAU Denis CASTEL Jean-Claude - DENIS Eddy - DISDIER Frédéric
DIGNE/BARREME	MASSETTE René - TOULOUSE Jean-Pierre - BARTOLINI Bernard SFRECOLA Alain - MESTRE Eric - LABOURASSE Serge COUILLIOT Henri - PIN Jean-Louis - URQUIZAR Danielle	ARENA Antoine - IAVARONE Gérard - COULLET Alain SUAU Jean-Pierre - SENEQUIER Michèle - SERRA Victor-Pascal BERNARDINI Patrick - ISNARD Patrick - VILLARON Bruno
FORCALQUIER ET ENVIRONS	AVRIL Gérard - ZANON Rino - IMBERT Stéphane - MARCELLO Eric	ROMAND Paul - BERGER André - CHIAPPELLA Christian ANNEQUIN Bernard
LARGUE ET ENCREME	POURCIN Pierre - BAUMEL Gerard - DEPOISSON Pascal - BOR Mireille	BOUFFIER André - MILANI Jean-Paul - SILVY Lucien - HAMEAU Michel
LA MOTTE DU CAIRE	AUDIBERT Charly - LACHAMP Jean-Jacques - BORCHI JEAN Christian ENTRESSANGLE John	MEYERE Patrick - DAVID Jean-Louis - VIOLANO Jean-Claude PALOMBA Lucette
LES MÉES/MALIJAI/ORAISON	PHILIPPE Raymond - MANTEAU Gérard - LEDEY OLIVIER BRUNEL Max - ZUNINO Jeannick - GOUIN Benoît	DURAND Thierry - LAUGA Jean-Paul - RUFFIN Claude COTTON Yvon - CLÉMENT Yves - BLANC Daniel
RÉGION DU VERDON	MANGIAPIA Ludovic - AUDIBERT Maxime - GUES Robert VALLEE Alberte - BELLON Patrick - PRATO Serge	GALFRE André - SPATAZZA Carmel - BRONDET Martine DELSAUX Alain - DALMASSO Jacques - GARIN Ginette
RIEZ/VALENSOLE	ZERBONE Jean Luc - MAZZOLENI Raymond - METZGER Jean-Claude PETRIGNY Jean Christophe - RICAUD Jean Jacques BONDIL Jean Albert	VEYS Guy - COSENZA Henri - BOURJAC Jean Marie ANDRÉ DE LA PORTE Paul - PRIN ABEIL Gilles - HIDALGO Olivier
ST ÉTIENNE/BANON	MARTIN Serge - BOUNOUS Joanny - PAUL Fabrice BENSA Patrick - JAUFFRED Guy - FEDELE Marlène	BOHAIN Nancy - ILOVAISKY Sergio - LE RIGUIER Richard JULIEN Jacques - LOMBARD Paul - BERGER Jean-Pierre
SEYNE/TURRIERS/LE LAUZET	BAGUE Patrice - CLARIOND Danielle - HERMITTE Francis BOURRELY Paul - MASSE Roger - SIGAUD Aimé - HEMAR Dominique	UBAUD Richard - BLOT Michel - SIGAUD Jean Yves ABBES Jean-Paul - RAMEL Loic - VAN DE ZANDE Jan BISIAUX Bernard
SISTERON/VOLONNE	GAY Robert - ESCUYER Frédéric - FAVIER Bernard AILLAUD Michel - CHAIX Chantal - GENRE Henri	LERDA Serge - MEOLA Jean-Patrick - RE Jean Louis TEMPLIER Jean Pierre - PIK Jean-Christophe - GRAIN Sophie
VALLEE DU JABRON	COSTE Alain - VADOT Pierre Yves - GUERINI Claude	GROS Raymond - WATT Michel - COUTELLE Gérard

LE BUREAU UN EXÉCUTIF REPRÉSENTATIF

Le Bureau est composé du Président et de 15 vice-présidents. Cette composition permet de garantir une bonne représentativité géographique, toujours dans l'objectif de concilier proximité et cohésion départementale.

Président

René Massette

Vice-Présidents délégués

Robert Gay, délégué aux finances et chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Sisteron Volonne

Pierre Pourcin, délégué aux travaux et chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Largue et Enchrême

Raymond Philippe, délégué au contrôle de concession et chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Les Mées – Malijai – Oraison – Peyruis et autres

Jean-Albert Bondil, délégué aux communications électroniques et aux énergies nouvelles, chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Riez Valensole Quinson et autres

Vice-Présidents

Charly Audibert, chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire La Motte du Caire et environs

Gérard Avril, chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Forcalquier et environs

Patrice Bague, chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Seyne- Turriers – Le Lauzet - Ubaye

Antoine Jornet, chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Annot- Entrevaux

Ludovic Mangiapia, chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Région du Verdon

Serge Martin, chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Saint-Etienne – Banon et autres

Mickaël Matray, chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Bassin manosquin

Jean-Pierre Toulouse, chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Digne Barrême

Pierres-Yves Vadot, chargé de la programmation et du suivi des travaux du territoire Vallée du Jabron

Vice-Présidents délégués aux relations avec les communes urbaines et la transition énergétique

Bruno Martin (Manosque)

Alain Sfrécola (Digne-les-Bains)

Le fonctionnement du SDE04

LES ASSEMBLÉES DE TERRITOIRES

Au-delà des instances réglementaires prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales, les élus du Syndicat ont souhaité doter ce dernier d'une charte des territoires adoptée en octobre 2014 qui répond à une double ambition :

- Mettre en place des structures de proximité qui constituent un trait d'union entre les structures locales historiques et le SDE04.
- Faire de ces réunions, un lieu d'échange large permettant une grande transparence sur les missions et les activités du Syndicat.

Le Syndicat organise ce dialogue à travers deux périodes d'assemblées. Le printemps est notamment l'occasion de faire le point sur les travaux en cours et les assemblées d'automne, effectuée après la phase de recensement des besoins transmis par les communes, permet d'examiner et de bâtir une proposition unifiée par territoire.

Les assemblées sont convoquées et animées par le Vice-Président en charge du territoire.



TERRITOIRE	2017	2018
LA MOTTE DU CAIRE	21 juin et 21 novembre à La Motte du Caire	18 avril et 8 novembre à La Motte du Caire
SEYNE / TURRIERS / LE LAUZET	8 juin à Méolans Revel et 27 novembre à Selonnet	20 avril au Vernet et 14 novembre à Seyne les Alpes
FORCALQUIER	2 février à Forcalquier - 13 juin à Sigonce - 17 novembre à Niozelles	3 mai et à Pierrerue et 13 novembre à Mane
DIGNE / BARRÊME	19 mai à Saint Jurs et 10 novembre à Marcoux	4 mai au SDE et 9 novembre à Mézel
VALLEE DU JABRON	26 janvier - 29 mai - 15 novembre à Valbelle	16 mai et 7 novembre à Valbelle
SAINT ETIENNE / BANON	20 juin et 24 novembre à Montsalier	17 mai et 4 décembre à Montsalier
REGION DU VERDON	17 février à Saint André les Alpes 14 juin à Demandolx - 8 novembre à Saint André les Alpes	23 mai à Castellane et 31 octobre à La Mure Argens
ANNOT / ENTREVAUX	24 janvier - 28 juin - 14 novembre à Annot	23 mai et 22 novembre à Annot
LARGUE ET ENCRÊME	10 février à Aubenas les Alpes - 13 juin à Sigonce - 17 novembre à Niozelles	30 mai à Aubenas les Alpes et 20 novembre à Saint Martin les Eaux
RIEZ / VALENSOLE	6 février et 26 juin à Saint Laurent du Verdon - 20 novembre à Roumoules	8 juin à Saint Laurent du Verdon et 30 octobre à Riez
BASSIN MANOSQUIN	1 ^{er} juin à Sainte-Tulle et 29 novembre à Manosque	13 juin à Sainte-Tulle et 6 décembre à Villeneuve
LES MÉES / MALIJAI / ORAISON	18 juin et 28 novembre à Les Mées	15 juin à Les Mées et 21 novembre à La Brillanne
SISTERON / VOLONNE	24 février à Château-Arnoux - 13 juillet et 4 décembre à Sisteron	3 octobre à Sisteron

LES RESSOURCES HUMAINES



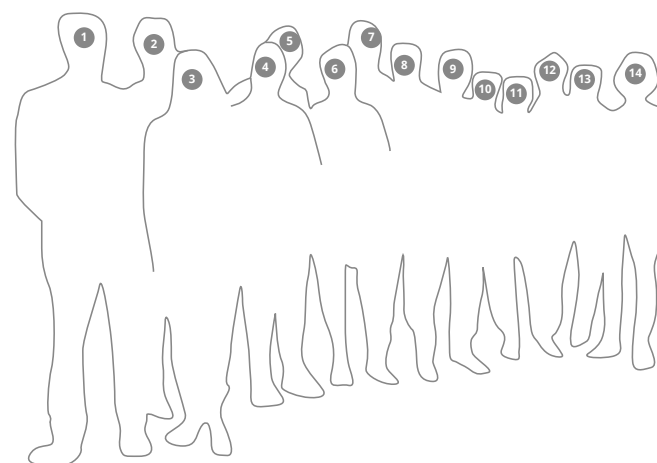
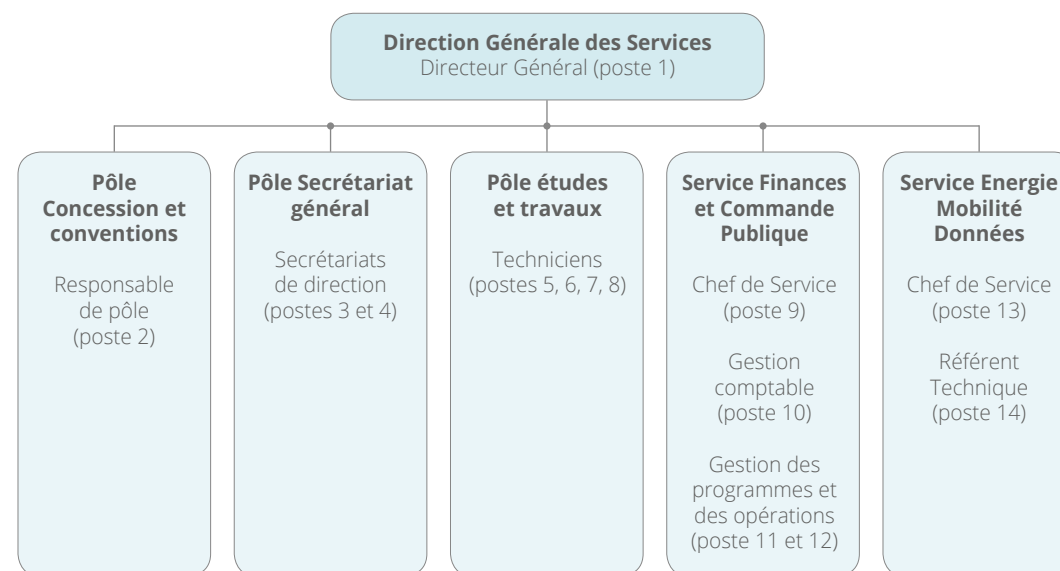
Pour accomplir l'ensemble de ses missions le Syndicat dispose d'une équipe de 13 agents à fin décembre 2018*. Cette équipe est composée de 7 fonctionnaires et de 6 agents en contrat de droit public.

La période 2017-2018 a été celle d'un important renouvellement de l'équipe avec le départ en retraite de deux agents (Mesdames Chantal Lipreau et Françoise Stamboulian), la mutation de Madame Maryline Feraud et l'arrivée de trois personnes :

- Monsieur Marc Oliveira sur un poste de technicien (mai 2018)
- Madame Nicole Monard sur le poste de chef de service Finances et Commande Publique (mars 2018)
- Madame Muriel Anselme sur un poste au secrétariat général (janvier 2018)

* Complété par un renfort temporaire issu du service de remplacement proposé par le Centre de Gestion des Alpes de Haute-Provence

En fin d'année le Comité Syndical, à la suite de l'avis favorable émis par le Centre de Gestion, a adopté l'**organigramme** suivant :



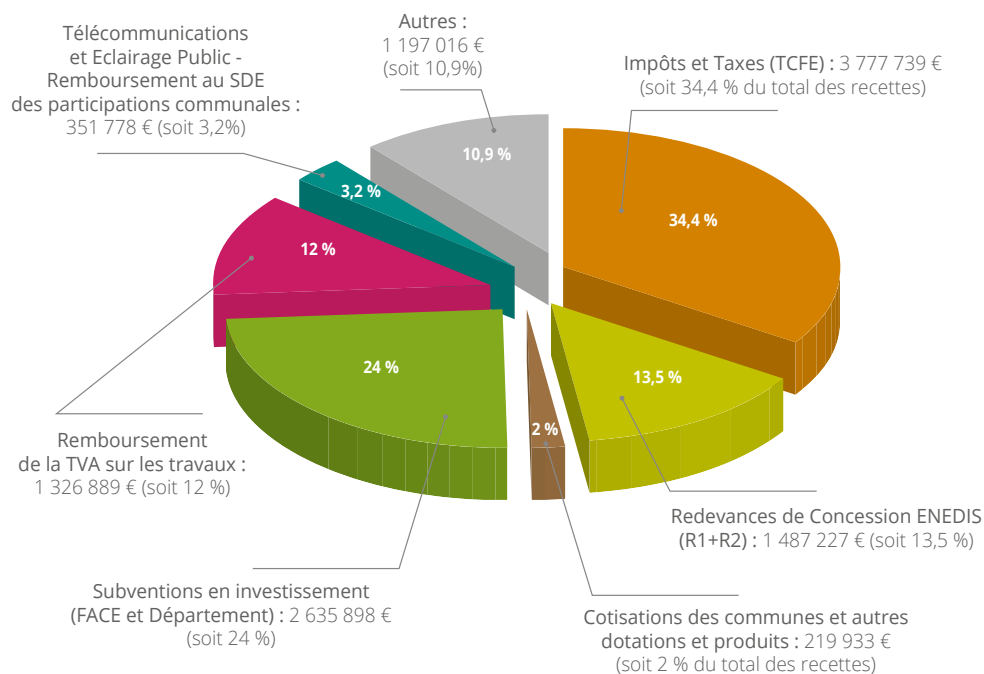
- 1 Marc Oliveira
- 2 Vincent Heyraud
- 3 Muriel Anselme
- 4 Thierry Durand
- 5 Bernard Aymes
- 6 Nathalie De Souza
- 7 Thierry Mayenc
- 8 Yvan Ghigonetto
- 9 Stéphane Capecchi
- 10 Marie-Hélène Lyons
- 11 Nicole Monard
- 12 Sylvie Martin
- 13 Sylvette Campy-Comte
- 14 Fabienne Tourniaire

Le fonctionnement du SDE04

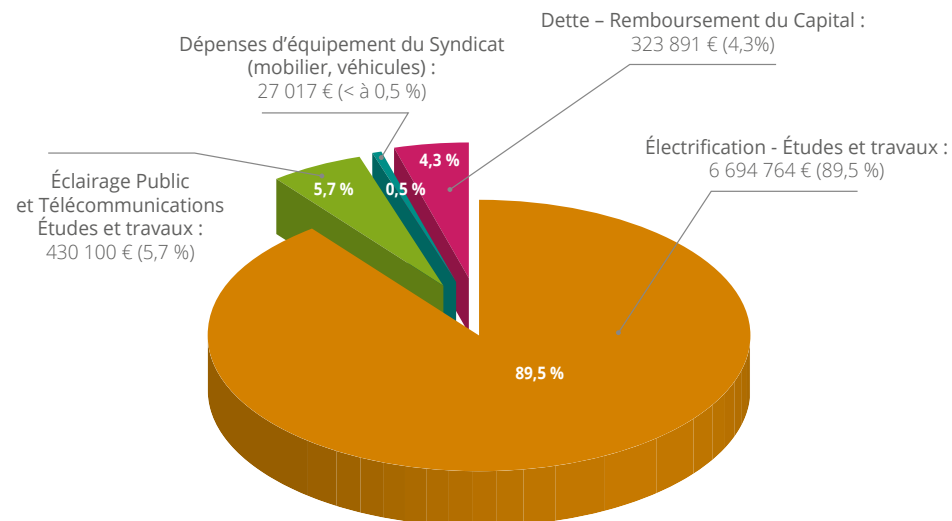
LE BUDGET DU SDE



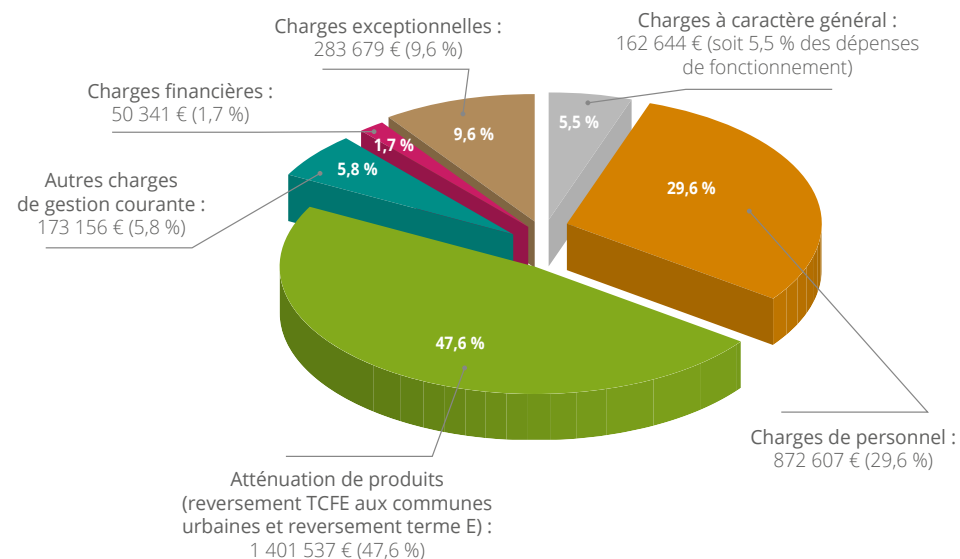
Les principales recettes du SDE sont :



Les dépenses d'investissement : 7 475 733 €



Les dépenses de fonctionnement : 2 943 965 €



LES POINTS ESSENTIELS

6,7 M€ 

Volume d'investissement en électrification rurale

Un volume d'investissement en électrification rurale de 6,7 M € en hausse sensible par rapport à 2017 (6,1 M €) et 2016 (5,1 M €) reflétant le haut niveau d'activité du Syndicat en lien avec le nombre d'affaires retenues dans le cadre des programmations annuelles

+ 62 %

Investissement d'éclairage public et télécommunication

Un mouvement de hausse encore plus prononcé sur les travaux d'éclairage public et de télécommunications effectués sous maîtrise d'ouvrage déléguée (430 100 € en 2018 soit + 62 % par rapport à 2017)

+ 23 %

Recettes d'investissement

Des recettes d'investissement également en croissance (+ 23 % par rapport à 2017) en lien avec la hausse du volume des travaux.

“

Un endettement limité issu de la départementalisation (aucun nouvel emprunt contracté depuis 2015).

”



1,4 M€

Reversement

Un reversement aux membres du Syndicat qui constitue la principale dépense de fonctionnement (1,4 M € soit 47,6 % du total des dépenses)



1,2 M€

Charges de structure

Des charges de structure de 1,2 M € en 2018 (chapitres 011+012+65+66)

Puimisson INAUGURATION DE LA BORNE POUR VOITURE ÉLECTRIQUE

La commune a dernièrement inauguré la borne de recharge pour véhicule électrique en présence de Fabienne Ellul, sous-préfète de Forcalquier, de René Massette, président du Syndicat d'énergie (SDE04) et président du conseil départemental, et de nombreux représentants des communes voisines.



Maryline Féraud, chargée du développement et de la communication au SDE04 a notamment abordé les différents points en présentant un plan sur la localisation géographique des 61 bornes électriques sur le département, et cité les principaux objectifs : « Le développement d'une énergie propre, la réduction des gaz à effet de serre, un département qui a besoin de renforcer son attractivité, des résidents en demande de service, etc. ». Elle a souligné l'évolution très favorable des véhicules électriques, plus de 320 unités immatriculées dans les Alpes-de-Haute-Provence. La municipalité adhère totalement aux objectifs du SDE,

soutient le développement durable afin de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre et à la lutte contre la pollution. Cette innovation renforce des mesures déjà prises par la commune de Puimisson, à savoir des investissements réguliers dans le cadre de la maîtrise de l'énergie. La borne de couleur verte et bleue a été érigée sur la place de St Etia. L'accès est facile et ne nécessite pas de manœuvres interrompues. Ce dispositif peut alimenter deux voitures simultanément. Très minimes sont nécessaires pour faire le

plein. Cette borne a été financée par le SDE04, l'ADEME, le conseil départemental, la DLVA, et la commune. René Massette, précisait que la mise en place d'une borne accélérée se chiffre à 11 500 euros et à 40 000 euros la borne rapide. Le coût de l'investissement pour l'ensemble des 61 bornes s'élève à 1 million d'euros. La sous-préfète Fabienne Ellul procédait ensuite au coupé du ruban officiel, suivi d'une démonstration de charge sur un véhicule électrique.

Pierre SANTIAGO

VOLX Une borne de recharge électrique installée



Une borne de recharge pour voitures électriques a récemment été installée place des Félîtres à Volx. C'est le SDE04 qui déploie le réseau de 61 bornes sur l'ensemble du département des Alpes de Haute-Provence. Deux modèles de bornes sont installés dans le département, les bornes accélérées (56 au total dont celle de Volx) et 5 bornes rapides. La connexion à la borne et le lancement de la charge se font grâce à un badge d'abonné mais aussi par carte bancaire sans contact et par smartphone en flashant le QR code.

Le coût du déploiement des 61 bornes est évalué à un million d'euros. Toutes les communes concernées participent financièrement à cette opération et la DLVA intervient à hauteur de 10% de l'investissement sur son territoire. Sur la borne accélérée de Volx, le coût d'accès au service pour 1h de charge est de 2€ TTC pour les abonnés (0,60€ TTC le quart d'heure supplémentaire) et de 3,50€ TTC pour les non abonnés (0,65€ TTC le quart d'heure supplémentaire). Deux voitures peuvent être mises en charge simultanément.

P.G.
Pour s'abonner et voir le réseau des bornes : www.sde04.orion-infos.com

SISTERON La Baume Le quartier de la Baume a un nouveau visage

Mercredi dernier, Daniel Spagnou, maire de Sisteron, président de la CCSD, en présence de Fabienne Ellul, sous-préfète de Forcalquier, de René Massette, président du Conseil départemental 04 et président du Syndicat d'énergie 04, Robert Gay, président du Syndicat d'énergie et des réseaux d'éclairage publics et de télécommunications (SMSMED), inauguraient les travaux d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux électriques et télécoms du quartier de la Baume à Sisteron.



Ces travaux ont débuté le 22 juin 2017 et se sont achevés le 2 mai 2018. Ils ont été coordonnés entre le Syndicat d'énergie des Alpes de Haute-Provence pour le quartier électrique et le Syndicat Mixte du Sisteronais Moyenne Durance d'énergie et des Réseaux d'éclairage Public et de Télécommunications pour la partie éclairage public et téléphonique. Cet important chantier permet de donner un nouveau visage à ce quartier emblématique de la ville. Au-delà de l'aspect esthétique, il permet de faciliter l'alimentation électrique de l'ensemble des habitations.

► **QUELQUES RÉACTIONS DES PERSONNALITÉS PRÉSENTES**
► Daniel Spagnou : « Les dispositions des câbles électriques, des poteaux et autres supports en béton diagonaux ont un plus pour cet endroit très fréquenté en toutes saisons, et qui accueille également une partie des concerts des Nuits de la Cusadelle. »
► René Massette : « Le SDE est le dernier syndicat dans le département à regrouper 130 communes avec lesquelles on peut travailler en toute intelligence, quelle que soit la couleur politique et où c'est notre force. »
► Fabienne Ellul : « Cette réalisation est importante pour la qualité de vie et l'esthétique de ce lieu de haute qualité patrimoniale. Les lampadaires sobres, élégants et modernes traduisent la qualité des aménagements réalisés, ce qui participe au rayonnement de Sisteron et conforte la position de la ville dans le département et la région en tant que cité attractive. »
► Robert Gay : « L'enfouissement des réseaux se traduit dans l'espace public par la suppression d'un

Daniel Spagnou, René Massette, Fabienne Ellul, et Robert Gay pour l'inauguration sur les travaux réalisés à la Baume qui modifient l'aspect visuel de ce quartier.

pylône décapoté, de 19 supports et de 2 supports bois et la pose de 5800 mètres linéaires de câbles. Le coût global des travaux est de 506 540€ TTC, avec le financement du SDE04, SMSMED et Enedis. Cette réalisation est le fruit de plusieurs collaborations efficaces pour un final embellissement du quartier avec un bon résultat en termes d'économies d'énergie. Les travaux réalisés à la Baume modifient profondément l'aspect visuel de ce quartier, avec un retentissement certain sur la qualité de vie de ses habitants. Révois d'une ville de Sisteron débarrassée de tous ses câbles aériens disgracieux, un rêve qui, comme à la Baume, pourrait un jour devenir réalité... Révois.



C'est le nombre de mètres linéaires de tranches creusées sur la voie publique.
► Il y a aussi 754 mètres linéaires supplémentaires pour les branchements.
► 24 lanternes montées sur mâts de 4,5 m de hauteur, équipées de 32 LEDs chacune, fabriquées à Cagnes-sur-Mer.
► 1 160 m de câbles pour assurer les raccordements au réseau.

SDE Des projets pour 2019



Les membres du Syndicat de l'énergie 04 se sont rencontrés afin de traiter les affaires courantes, sous la présidence de René Massette. Les 48 participants ont réglé les affaires courantes. Face à une difficulté due au service d'abonnement des véhicules électriques, le comptable public du Conseil départemental refuse de signer la convention au motif de risques théoriques liés à l'autorisation de prélèvement sur le compte de Banque de France. De ce fait la société SPTE se déclare dans l'incapacité de fonctionner. La solution trouvée, qui a fait l'unanimité, est de prendre un abonnement au nom du SDE04 pour le compte du Conseil départemental et d'adresser les cartes d'abonnement transférées à ce dernier. Solution certes atypique mais qui permet de régler ce problème de la meilleure façon possible.

Le projet de dissimulation des réseaux électriques avec Enedis se poursuit, la société participe à hauteur de 40% du montant, elle a déjà permis la réalisation de nombreux chantiers et va se poursuivre pour les trois années à venir. 2019 devrait voir la création de 3 emplois afin de renforcer

TRAVAUX La place du marché a été inaugurée



Un projet de réhabilitation soutenu financièrement par le Conseil régional et le Syndicat d'énergie du département.

Trait d'union entre le quartier de la Préfecture, administratif et le centre-ville commercial, la place du marché a été officiellement inaugurée jeudi soir en présence d'élus de la ville de la Région et du Département. Le chantier reprendra à l'automne dans les rues Jeu-de-Paume et du Chapitre. Un projet de réhabilitation d'environ 520 000€. Il a vu le jour grâce aux partenaires financiers : le Conseil régional et le Syndicat d'énergie des Alpes-de-Haute-Provence. « Nous avons fait du centre-ville, une priorité » souligne Patricia Grasset en énumérant d'autres projets de réhabilitation. Parmi eux, la place des Récollets, le Square Bayet, le parking souterrain du Gassendi ou encore l'usine à gaz pour des stationnements supplémentaires. Elle rappelle son objectif de sortir du tout administratif, pour devenir une ville touristique. La maire a abordé le sujet de la sécurité sur lequel des habitants présents à l'inauguration l'ont interpellée plus ou moins vivement. « Début 2019, un système de vidéoprotection va être installé en ville et élargement sur la place du Marché. La police municipale intervient mais évidemment aux heures de la police municipale et de la police fait des rondes. »

BORNES DE RECHARGE pour véhicules électriques

Le Syndicat d'énergie déploie un réseau de 61 bornes de recharge pour véhicules électriques sur l'ensemble du département. Ses représentants sont venus à la rencontre des élus de la vallée de l'Ubaye, en présence de René Massette, président du Conseil départemental et de Sophie Vagnay, présidente de la CCVSP, pour procéder à l'inauguration officielle des bornes qui y sont

installées : 1 à la Bréole, 1 au Lauzet, 2 à Barcelonnette, 1 à Pra Loup, 1 à Jausiers. Une démonstration du fonctionnement a été faite sur la borne au modèle « accélérée », puissance de 3kW à 22kW, prises 12 et 16/2 : 2 points de charge, câbles non fournis. La connexion à la borne et le lancement de la charge se font grâce à un badge d'abonné distribué par le SDE 04 mais aussi par carte

bancaire sans contact et par smartphone en flashant le QR code qui apparaît sur les bornes. Pour s'abonner : www.sde04.orion-infos.com. Le SDE 04 offre ainsi un service public intéressant pour les usagers de l'électromobilité et contribue à la lutte contre la pollution atmosphérique. Plus d'infos au 04 92 32 32 32.



F. G.

Le fonctionnement du SDE04

MANE

La commune a aussi sa borne électrique



Mane fait désormais partie des 30 communes équipées et raccordées au service de mobilité électrique du département.

La montée en puissance des voitures électriques dans le département (actuellement plus de 320 contre à peine plus de 100 il y a un an) est due en grande partie à la multiplication des bornes de recharge. "Si 30 communes sont actuellement raccordées au service, 31 autres sont d'ores et déjà équipées et en attente de leur raccordement au réseau, raccordement qui de-

Mane fait désormais partie des 30 communes équipées et raccordées au service de mobilité électrique du département.

La montée en puissance des voitures électriques dans le département (actuellement plus de 320 contre à peine plus de 100 il y a un an) est due en grande partie à la multiplication des bornes de recharge. "Si 30 communes sont actuellement raccordées au service, 31 autres sont d'ores et déjà équipées et en attente de leur raccordement au réseau, raccordement qui de-

LES BORNES EN CHIFFRES

L'installation de ces bornes revient à 12 500 € pour les bornes accélérées et à 35 000 € pour les bornes rapides. La participation des communes est de 10 % de ces montants à laquelle il faut ajouter une faible redevance annuelle qui devrait être supprimée dans les prochaines années. Les bornes accélérées, celles installées dans le département, restituent 80 % de l'autonomie des véhicules en une heure pour ceux acceptant une recharge accélérée. Les prix sont fonction du mode de paiement et du profil des utilisateurs (abonnés ou non). Les prix d'utilisation sont de 2 € de l'heure et de 0,60 € par quart d'heure supplémentaire pour les abonnés contre 3,5€ de l'heure et 0,65 € par quart d'heure supplémentaire pour un non abonné.

FORCALQUIER

Le chantier des Hybourgues se termine enfin



Grâce à la maîtrise de la commune aux Hybourgues, le chantier de la borne de recharge se termine enfin. Le maire de Forcalquier, Gérard Durif, a accompagné les techniciens de la SDE04 pour la mise en service de la borne de recharge accélérée. "Il se trouve toujours dans ce genre de chantier un ou deux tâches qui s'entêtent à compliquer les choses", a-t-il dit.

Le chantier de la borne de recharge se termine enfin. Le maire de Forcalquier, Gérard Durif, a accompagné les techniciens de la SDE04 pour la mise en service de la borne de recharge accélérée. "Il se trouve toujours dans ce genre de chantier un ou deux tâches qui s'entêtent à compliquer les choses", a-t-il dit.

BARRÈME

Véhicules électriques : la borne est opérationnelle



Depuis le 25 janvier, la borne de recharge des véhicules électriques est désormais opérationnelle pour toutes les voitures hybrides et 100 % électriques à Barrême. Installée sur la place de la mairie, la borne de recharge est désormais opérationnelle.

Cette borne de recharge accélérée permet une recharge de 80% de l'autonomie du véhicule en une heure environ, sur la plupart des véhicules acceptant une recharge accélérée, c'est-à-dire jusqu'à 22 kW.

Équipée de deux points de charge, elle permet ainsi la recharge simultanée de deux véhicules électriques. Comme tous les points de charge, elle est équipée de deux types de prise : à l'utilisateur de choisir la prise la plus adaptée à son véhicule, le câble de charge étant fourni avec le véhicule par le constructeur automobile.

La facturation s'établit ainsi : 2€ TTC la première heure puis 0,60 centime d'euro TTC le quart d'heure supplémentaire pour les abonnés. Pour les non abonnés, le prix est de 3,50€ la première heure puis 0,65 centime TTC le quart d'heure supplémentaire.

UN CAMION ASPIRATEUR pour relier le palais des congrès au réseau électrique



Ce chantier va permettre de donner un nouveau visage à cette rue de la commune. Présent sur place, René Massette, président du conseil départemental et président du Syndicat d'énergie des Alpes-de-Haute-Provence (SDE04), accompagné de Jean-Pierre Toulouse, vice-président du SDE 04, Bruno Villazon, premier adjoint de la ville de Digne, et Gérard Esnoli, adjoint délégué au SDE, a pu découvrir le chantier d'enlèvement des réseaux électriques et télécoms aux abords du palais des congrès. Débuté le 5 novembre dernier, il a été confié à l'entreprise Cogelec, dans le but de faciliter l'alimentation électrique du quartier, en permettant l'alimentation du nouveau palais des congrès qui sera inauguré en janvier 2019.

120 000 euros

La suppression de 12 supports béton et la pose de 400 mètres de câbles, a été rendue possible par le creusement d'une tranchée de 350 mètres linéaires, réalisée au moyen d'un procédé innovant : un camion aspirateur excavateur. Une de ces petites révolutions qui changent la vie dans le monde des chantiers ! L'engin d'une capacité de 8m³, est une machine qui creuse le sol en aspirant la terre, se substituant à une mini-pelle. « Il permet une intervention rapide et propre, mais surtout pour les riverains et sans risque de casse des réseaux existants. C'est une technique douce toute nouvelle », s'est félicité René Massette. Le coût des travaux avoisine les 120 000 euros, financés par le SDE04, Provence Alpes Agglomération et la commune de Digne-les-Bains.

Bernard ANGROT

Le véhicule électrique et l'agence postale inaugurés

LE LAUZET-IBAYE Deux projets inscrits dans le territoire à énergie positive



Le village de Lauzet-IBAYE a été choisi pour la mise en place d'une borne de recharge des véhicules électriques. Le maire de Lauzet-IBAYE, Gérard Durif, a accompagné les techniciens de la SDE04 pour la mise en service de la borne de recharge accélérée. "Il se trouve toujours dans ce genre de chantier un ou deux tâches qui s'entêtent à compliquer les choses", a-t-il dit.

Le village de Lauzet-IBAYE a été choisi pour la mise en place d'une borne de recharge des véhicules électriques. Le maire de Lauzet-IBAYE, Gérard Durif, a accompagné les techniciens de la SDE04 pour la mise en service de la borne de recharge accélérée. "Il se trouve toujours dans ce genre de chantier un ou deux tâches qui s'entêtent à compliquer les choses", a-t-il dit.

ANNOT-ENTREVAUX

Les bornes électriques ont été inaugurées



Depuis quelques semaines à Annot et Entrevaux, les propriétaires de véhicules électriques et les non-abonnés peuvent recharger les batteries de leur véhicule aux bornes implantées dans ces deux villages classés "cités de caractère".

Ce déploiement de bornes dans tout le département permet de participer aux défis énergétiques et environnementaux en luttant contre l'émission de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique.

Comment ça fonctionne ?

La connexion à la borne et le lancement de la charge se font grâce à un badge d'abonné distribué par le Syndicat d'énergie 04 mais également par carte bancaire sans contact et par smartphone en scannant le code qui apparaît sur la borne.

Combien ça coûte ?

Pour les abonnés, cela revient à 2€ de l'heure, plus 0,60€ par quart d'heure supplémentaire. Pour les non-abonnés, il faut compter 3,50€ de l'heure, plus 0,65€ par quart d'heure supplémentaire.

L'ensemble de l'opération sur le département a coûté 1 million d'euros et a bénéficié des subventions de l'Etat, de la Région Sud et du Conseil départemental et des communes.

Finis les problèmes de recharge pour les propriétaires de véhicules électriques. Désormais, ils peuvent visiter le haut pays sans crainte de tomber en panne et recharger leurs batteries dans ces deux villages avant de continuer leur périple.

L.B.

Plus d'information sur sde04.com/leba



Syndicat d'Énergie des Alpes-de-Haute-Provence
5 Avenue Bad Mergentheim – CS40175 – 04995 DIGNE-LES-BAINS CEDEX
Tel 04 92 32 32 32 - E-mail contact@sde04.fr - Site internet : www.sde04.fr